

Les Canadiens risquent d'écoper de l'Etat suite au rejet syndical du plan Turner

par Robert POULIOT

Les Canadiens risquent de subir un gel des prix et des salaires ou encore de sérieuses contraintes fiscales au cours des prochains mois si l'on en juge par le refus du mouvement syndical d'accepter le contrôle volontaire des salaires d'ici le milieu de 1977.

Après la prise de position énoncée la semaine dernière par le Congrès du travail du Canada, qui a été interprétée dans les milieux patronaux comme rejet du plan Turner, on s'attend à ce que la Confédération des syndicats nationaux (CSN) fasse de même cette semaine après une rencontre spéciale que son bureau de direction tiendra demain.

Voci quelles sont les étapes du plan Turner, soumises la semaine dernière aux porte-parole du CTC (qui inclut la Fédération des travailleurs du Québec) et de la CSN:

- Hausse minimum de salaire de \$600 ou de 8 p. cent pour les travailleurs canadiens entre l'été 1975 et 1976, et hausse maximum de \$2,400 ou de 12 p. cent.
- Cette fourchette d'augmentation prévoit que si des travailleurs ont profité d'une hausse de 13 p. cent entre l'été 1973 et l'été 1975, équivalant à la hausse moyenne des salaires au pays, l'augmentation admissible du milieu de 1975 au milieu de 1976 sera de 8 p. cent, un taux comparable à la croissance des prix à la consommation, et de 2 p. cent de plus pour rattraper l'inflation, soit un maximum de 10 p. cent.
- Pour ceux dont la hausse de salaire aurait été inférieure à 13 p. cent au cours des années de base 1973-74-75, ils auraient droit à une augmentation de 12 p. cent d'ici l'été 1976.
- Les mêmes règles s'appliqueraient aux honoraires professionnels, espère le gouvernement fédéral, grâce à une collaboration étroite avec les gouvernements provinciaux; la hausse maximum serait

de 12 p. cent ou \$2,400 pour les honoraires de \$30,000 et plus.

- Pour l'année débutant au cours de l'été 1976, la hausse maximum serait de 10 p. cent, soit 6 p. cent à titre de compensation pour l'érosion du pouvoir d'achat et 4 p. cent pour le rattrapage, si les travailleurs n'avaient pas eu droit à l'augmentation maximum de 12 p. cent entre le milieu de 1975 et le milieu de 1976.
- Pour les autres qui auraient bénéficié d'une hausse de 1 p. cent en 1975-76, l'augmentation maximum entre l'été 1976 et l'été 1977 serait de 8 p. cent, soit 6 p. cent pour la hausse des prix à la consommation et 2 p. cent pour le rattrapage.
- Quant aux augmentations de prix, le plan Turner prévoit autoriser seulement les entreprises à combler la hausse des coûts; c'est surtout à ce chapitre d'ailleurs que les services de la nouvelle Commission de surveillance seraient retenus.
- Ottawa n'a encore rien prévu au chapitre des loyers qui sont devenus très dispendieux au Canada au cours des dernières années.
- Aucune stratégie n'a également été définie au secteur des dividendes versés par les corporations à leurs actionnaires canadiens; des informateurs affirment même que le gouvernement fédéral compte abandonner cette initiative à l'entreprise privée.
- Les seuls taux d'intérêt contrôlables, affirment les hauts fonctionnaires fédéraux, sont ceux des banques et des grandes institutions financières, tandis que ceux du marché obligataire continueront de dépendre de la loi de l'offre et de la demande.
- Enfin, les corporations, dont le taux de croissance des profits aurait été inférieur à la moyenne entre l'été 1973 et l'été 1975, auront droit à des augmentations spéciales de prix.

Aucun progrès n'a été enregistré

hier entre les dirigeants du Congrès du travail du Canada et les ministres John Turner, des Finances, et John Munro, du Travail, après deux heures et demie d'entretiens dans la Ville-Reine.

Moins de 24 heures avant que Statistique Canada ne révèle la situation du chômage au cours du mois d'avril, M. Turner a déclaré au sortir de la réunion qu'il "avait appris à n'être jamais trop optimiste, ni trop pessimiste".

Pour sa part, Joe Morris, président de la centrale syndicale qui regroupe 1.9 million de membres, a dit qu'il n'était pas prêt à s'engager dans un programme de restrictions volontaires avant de connaître la position des autres agents économiques canadiens.

La semaine dernière, le CTC avait soumis neuf demandes non négociables à Ottawa, dont une distribution plus équitable des revenus, le contrôle des loyers et la guerre contre la spéculation immobilière.

Au niveau de la CSN, les principaux conseillers économiques du bureau de direction feront un rapport demain de la rencontre qu'ils ont eue jeudi dernier avec cinq hauts fonctionnaires d'Ottawa. C'est au terme de ces échanges que la centrale syndicale devrait prendre position sur le plan Turner.

Cet énoncé de politique n'exclut pas cependant une autre rencontre avec les représentants fédéraux, laquelle devrait avoir lieu avant la fin du mois, notamment pour examiner de plus près les propositions soumises il y a plus d'un mois par la centrale à Ottawa.

Entre-temps, le ministre Turner et ses acolytes doivent rencontrer demain les principaux porte-parole des milieux patronaux. Cette rencontre avec les dirigeants de l'Association des manufacturiers canadiens, de la Chambre de commerce du Canada, du Conseil canadien du commerce au détail et du Conseil du patronat du Québec fait suite à des échanges de vues qui ont eu lieu le 18 mars dernier.

Le CPQ propose 7 mesures pour abattre l'inflation

(R.P.) Le Conseil du patronat du Québec, qui regroupe les plus importantes associations patronales de la province, a soumis au gouvernement fédéral un plan en sept points pour combattre l'inflation à moyen terme et relancer à plus court terme l'économie du pays.

C'est ce que révèle un document adressé aux ministres John Turner, des Finances, André Ouellet, de la Consommation et des Corporations, R. K. Andras, de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, et Don Jamieson, de l'Expansion économique régionale, au terme d'une rencontre qui avait eu lieu à Ottawa le 18 mars.

Voici les points saillants de ce bref mémoire:

- L'amortissement des édifices et de la machinerie, qui correspond à des déductions admissibles du revenu imposable des corporations, devrait être augmenté pour tenir compte non pas du coût d'achat original de ces biens, mais de leur coût actuel de remplacement.
- Les compagnies devraient être libres de choisir la méthode comptable d'évaluation des inventaires qui

conviendrait le mieux à leur industrie, en tenant compte ou non de l'impact inflationniste (depuis deux ans, la hausse générale des prix permet à nombre de corporations de réaliser des "profits d'inventaire" en vendant des produits à des prix plus élevés que ceux auxquels ils ont été acquis ou fabriqués antérieurement).

- L'imposition des profits des entreprises devrait être plus stable, le Conseil du patronat rejetant en quelque sorte la surtaxe temporaire de 10 pour cent imposée au printemps dernier par John Turner sur les sociétés non-manufacturières.
- Au contraire, les corporations devraient profiter, lors du prochain budget, de dégrèvements fiscaux temporaires pour relancer l'économie.
- Ce budget ne devrait pas être d'ailleurs trop expansionniste afin d'éviter une surchauffe de la demande des consommateurs.
- Ottawa doit intervenir le plus tôt possible pour stimuler l'industrie de la construction et éviter du même coup les pénuries qui s'annoncent

dans ce secteur au cours des prochaines années.

- Les provinces de l'Ouest et l'Ottawa doivent régler leur différend en matière d'énergie pour relancer les activités d'exploration et faire disparaître le danger de nouvelles pénuries.
- Une politique de transport en commun doit être appliquée dans les années à venir qui permettra des économies énergétiques substantielles et un début de solution aux problèmes de la congestion et de la pollution urbaines.
- Plutôt que de vouloir relancer l'activité économique par un accroissement de la demande des gouvernements et des particuliers, note le vice-président exécutif du CPQ, M. Ghislain Dufour, nous suggérons une politique expansionniste basée sur le développement de s'investissements dans ces quatre secteurs: les entreprises, l'habitation, l'énergie et les transports.

"Une telle démarche, en plus de générer le plein emploi, permettrait d'apporter une solution à long terme aux problèmes de la hausse des prix."

L'expansion des banques étrangères et quasi-banques sème l'inquiétude

par la Presse Canadienne

Banques étrangères et quasi-banques ont pris une importance accrue au Canada au cours des deux dernières années et des banquiers canadiens s'en inquiètent vivement.

"Au Canada, dit un économiste, le banquier fait un travail bancaire, mais d'autres gens qui ne sont pas banquiers "font le même travail."

Il y aurait présentement plus de 200 banques étrangères au Canada, au regard d'une centaine il y a une couple d'années.

Or, il arrive que les banques étrangères et les quasi-banques ne sont pas considérées, aux termes de la loi, comme des banques. Il s'ensuit qu'elles ne sont pas assujetties à la loi qui régit les dix banques à charte du pays.

On groupe parmi les quasi-banques des institutions comme les caisses populaires, les sociétés de fiducie et les sociétés d'hypothèques.

On se plaint de ce qu'elles agissent comme des banques, qu'elles empruntent sur le marché intérieur et y prêtent, et on soutient que cela est de

nature à modifier considérablement le régime bancaire canadien, lequel est, présentement, de la compétence exclusive du gouvernement fédéral.

Gerald Bouey, gouverneur de la Banque du Canada, s'inquiétait l'automne dernier de la ruée des banques étrangères vers le Canada pour y "faire habituellement la plus grande partie du travail qui est réservé aux banques à charte".

Si cela se continue, ajoutait-il, la Banque du Canada aura une tâche encore plus difficile que celle qu'elle a actuellement.

Par exemple, les banques étrangères et les institutions parabancaires ne sont pas requises de disposer d'un certain montant d'argent et d'autres réserves pour consentir des prêts, contrairement à ce qui se passe dans le cas des banques à charte.

Au nombre des banques étrangères qui sont installées au pays se trouvent le Crédit Lyonnais, de France, et les géants américains que sont First National City, Chase Manhattan et J.P. Morgan.

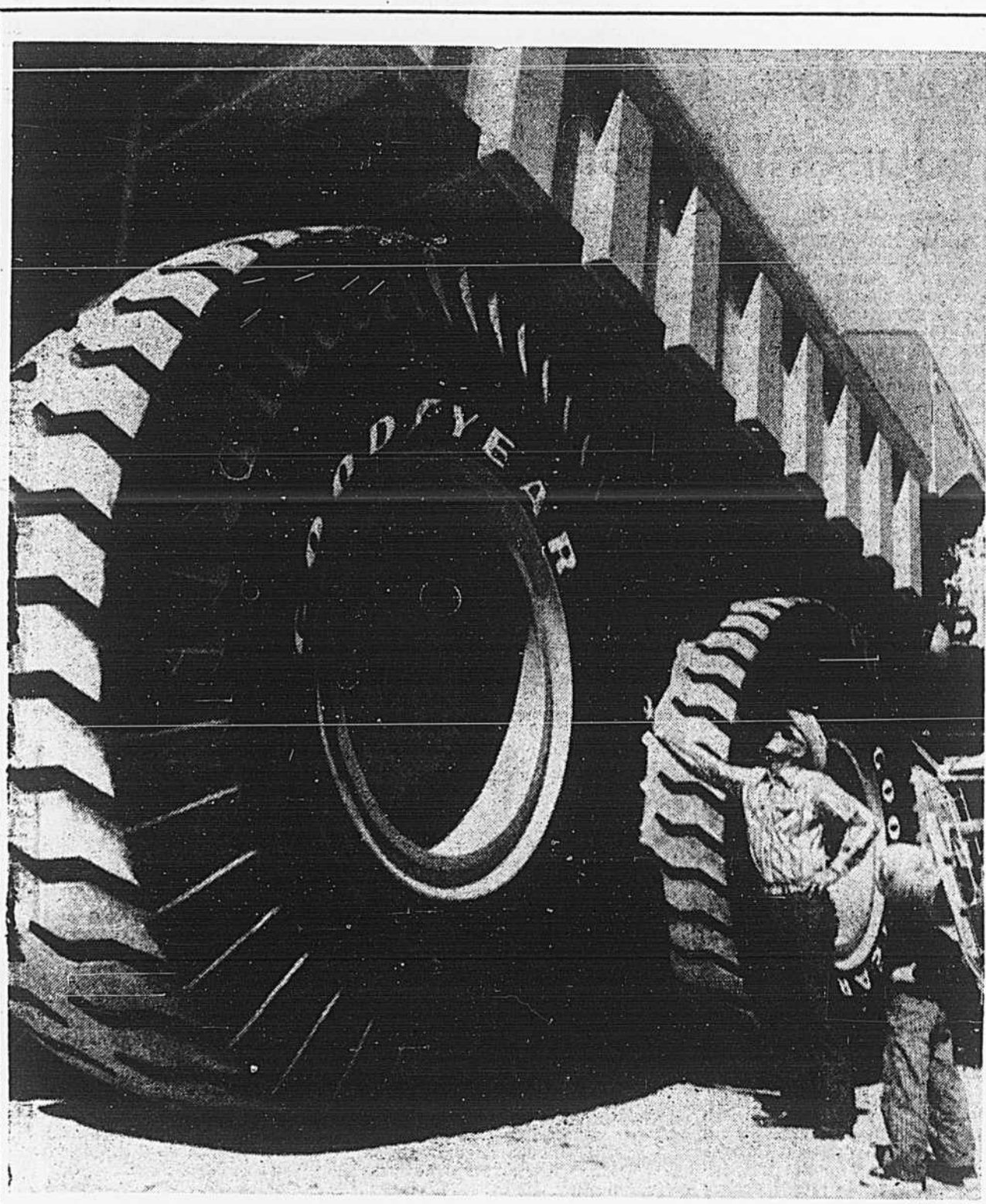
La Banque du Canada a des statisti-

ques sur quelque 35 institutions financières qui ont été formées au Canada comme appartenant entièrement ou presque entièrement à des étrangers.

Les avoirs de ces quelque 35 institutions étrangères ont augmenté de plus de 40 pour cent au cours des six derniers mois de 1974 et atteint ainsi \$1.8 milliard. De l'avis de plusieurs analystes financiers, leur politique a transformé le marché monétaire du court terme. A la fin de l'année dernière, elles devaient \$1.1 milliard, argent qu'elles avaient emprunté au moyen de billets d'une durée d'un an et moins.

Chose étrange peut-être, les banques à charte aident financièrement les banques étrangères et les institutions parabancaires. Elles s'inquiètent de leur progrès, mais elles leur prêtent de l'argent.

On peut avoir une idée de l'importance du rôle que jouent au Canada les banques étrangères quand on examine le travail de Citycorp. Financial Services Limited, société qui appartient à la First National City Bank, de New York.



Ça c'est du pneu!

L'homme et le garçon sont réduits à la taille de nains à côté de ces pneus géants de 12 pieds de diamètre, d'un poids de 7,800 livres. Chacun des dix pneus de ce camion non moins géant équivaut à la production annuelle de trois acres d'une plantation de caoutchouc.

téléphoto PA

L'industrie de la pêche en quête d'amateurs de poisson

par Michel ROESLER

La crise qui affecte depuis plus d'un an l'industrie canadienne de la pêche de la côte atlantique se résorbe très lentement.

Tant au niveau de cette industrie qu'à celui des services concernés au gouvernement fédéral on met beaucoup d'espoir dans l'écoulement des stocks de filets et de blocs de poissons de fond et en un rétablissement de l'économie américaine.

L'industrie de la pêche au Canada dépend à plus de 60 p. cent du marché américain.

A Ottawa, l'Office des prix des produits de la pêche, un organisme dépendant du ministère de l'Environnement, mise sur cette reprise de l'économie américaine dans l'espoir qu'elle va entraîner une demande de consommation soutenue.

Cependant, ce même Office souligne: "Il est douteux que d'importantes améliorations pour la demande des produits de la pêche se réalisent d'ici la fin de l'année."

Concurrence de la viande

En effet, on ne peut s'attendre à ce que le marché américain de poissons de fond s'améliore tant qu'il y aura d'amples approvisionnements de viande rouge et de volaille disponibles à des prix compétitifs.

On prévoit qu'une telle situation dominera cette année et les prix du bœuf n'augmenteront peut-être pas plus de 5 à 7 p. cent l'an prochain. Une telle situation pourrait ralentir la reprise de la consommation du poisson de fond.

Un autre facteur qui influe sur cette crise, c'est la divergence entre le maintien du prix des produits de la pêche aux niveaux de gros et de détail. A cause de contraintes, la baisse substantielle des prix de gros n'a pas été reflétée au niveau du détaillant.

Ce dilemme dans le prix de détail du poisson est contraire au comportement des prix compétitifs de la viande, qui ont manifesté une baisse aussi bien au niveau du gros qu'à celui du détail.

L'industrie de la pêche croit qu'aussi longtemps que le prix de détail des produits de la pêche restera élevé, la demande pour ces derniers s'en ressentira.

Baisse de la consommation

En 1974, la consommation totale américaine de poissons de fond s'est élevée à 589 millions de livres en comparaison de 740 millions de livres en 1973. Les deux secteurs du marché, soit les blocs et les filets, ont décliné substantiellement.

La consommation de filets est passée de 380 millions de livres en 1973 à 316 millions en 1974, et celles de blocs, de 360 millions à 273 millions de livres.

Il faut ajouter à ce tableau que la consommation des bâtonnets et portions de poisson a diminué de 10 p. cent au cours de cette même période, passant de 426 millions de livres à 378 millions de livres.

On constate à partir de ces chiffres que la consommation per capita de poissons aux Etats-Unis a été de 12.3 livres en 1974, soit une baisse de 2.3 livre par rapport à l'année précédente.

La consommation canadienne est sensiblement la même que celle des Etats-Unis. En revanche, elle se compare difficilement à celles des pays européens qui consomment, suivant les pays, entre 60 et 30 pour cent de poissons. Depuis quelques années, la consommation de poisson a cependant baissé sensiblement dans ces pays.

Bilan de crise

Le Conseil des pêcheries, qui s'est réuni à Halifax les 4, 5, 7 et 7 mai dernier, s'est ému de cette situation. Le bilan qui a été dressé est un bilan de crise. Les principaux clients des pêcheries étaient venus assister à cette réunion. Il y avait des représentants des supermarchés, des restaurants, des courtiers et des importateurs. Tous ont constaté que le poisson se vendait mal et que le problème était universel. Des représentants des pays scandinaves et de l'Islande ont admis

être aux prises avec des problèmes similaires.

A cette dramatique mévente du poisson, il faut ajouter l'augmentation des coûts d'exploitation. Ainsi, le carburant a subi une hausse de 100 pour cent, et les filets de pêche ont enregistré des augmentations de prix de 150 pour cent et plus.

Les coûts de main-d'œuvre se sont sensiblement accrues, surtout dans les usines de transformation où plusieurs syndicats ont obtenu l'indexation des salaires.

Expansion retardée

Du coup, des projets d'expansion de construction de navires sont retardés. C'est le cas notamment sur les chantiers de Pictou, en Nouvelle-Ecosse, et de Marystown, à Terre-Neuve. Ces retards de travaux entraînent des restrictions de personnel, d'où chômage.

Au Québec, selon les pêcheurs unis, qui possèdent un chantier naval à Gaspé, le programme de construction de chalutiers se poursuit à cause des commandes en cours. Après? On verra...

Plus inquiétant: c'est la baisse du niveau de vie des pêcheurs et l'abandon par certains de ce métier. On ne dispose pas de statistiques pour évaluer cette diminution des pêcheurs en 1975, mais on l'estime relativement élevée.

Moins de poissons

Il y a sur la côte est du Canada 35,000 embarcations de pêche et environ 60 pêcheries, dont 10 au Québec. Selon le ministère de l'Environnement, ces pêcheries ont débarqué 539,926 tonnes de poissons en 1973, soit un montant de \$80,724,000 et, en 1974, ces chiffres sont tombés à 422,650,000 tonnes métriques pour un montant total de \$73,401,000.

Enfin, ce qui n'arrange pas la situation bien que, dans les circonstances, ce ne soit pas un mal, le nombre des prises a diminué, sans contingement, de 10 à 15 pour cent, selon les espèces, depuis quatre ans, à cause de la surexploitation des pêches dans l'Atlantique-Nord.

La juridiction syndicale au coeur du conflit chez Abitibi

par Georges GRATTON

Les négociations entre la compagnie de papier Abitibi et ses 4.500 employés achoppent depuis une semaine sur la question de juridiction syndicale, ont révélé hier à LA PRESSE les représentants des deux parties.

Aucune nouvelle rencontre n'est prévue pour le moment de part et d'autre, du moins jusqu'à ce que le conciliateur du ministère ontarien du Travail, dont on attend toujours la nomination, entende les parties et fasse rapport.

De telles procédures risquent de retarder indéfiniment la négociation entreprise le 5 mai dernier et rompue mardi dernier même que la partie syndicale ait pu déposer son projet de convention collective. Le dernier contrat était échu le 30 avril dernier.

La juridiction syndicale

La compagnie Abitibi voudrait exclure les employés des usines de Sturgeon Falls et de Thunder Bay, alors que le syndicat serait désireux d'inclure dans la convention collective les employés de l'usine de Thorold, en Ontario.

Le litige ne résulte pas d'un refus de la compagnie aux demandes financières du syndicat, mais bien d'une incapacité, pour les deux parties en cause, de s'entendre au sujet des employés de la compagnie Abitibi qui seront éventuellement liés par la signature d'un accord.

Les deux parties feront bientôt connaître, au médiateur qui doit être nommé par le ministre ontarien du Travail, l'objet de leur contestation.

4.500 travailleurs
de neuf usines

Les présentes négociations regrou-

pent les travailleurs de neuf usines de la compagnie Abitibi, soit Iroquois Falls (papier journal), Sault-Sainte-Marie (papier journal et papier impression spéciale), Smooth Rock Falls (pâte à papier et colombine 2x4), Sturgeon Falls (carton ondulé et panneau de lambrissage), Thunder Bay Provincial (papiers fins), Thunder Bay Mission et Thunder Bay (papier journal), Thorold Provincial (papiers fins) et Beaufort (papier journal).

Selon M. T.N. McLennan, vice-président de la division papier journal, la compagnie désire exclure Stur-

geon Falls à cause de la particularité des produits qui y sont fabriqués, soit essentiellement des matériaux de construction.

Une partie des employés de l'usine de Thunder Bay Provincial, auparavant représentés par le Syndicat international des Travailleurs unis du papier, sont depuis juin 1974 (date de fondation) membres du Syndicat canadien des travailleurs du papier.

"La compagnie, souligne M. McLennan, ne désire pas négocier séparément le contrat de travail de ce group-

pe constitué d'une faible proportion des travailleurs de cette usine."

La compagnie désire également que les employés de l'usine de Thorold Provincial, membres du Syndicat canadien des travailleurs du papier, négocient leur contrat, comme par le passé, d'une manière distincte.

Il faudra donc attendre les propositions du médiateur avant de connaître le dénouement de ce litige entre parties patronale et syndicale, au tout début d'une période qui sera abondante en négociations dans l'industrie canadienne des pâtes et papiers.

Bowaters, Reed et Weyerhaeuser réduisent encore la production

par Georges GRATTON

Bowaters Newfoundland fermera son usine de papier journal de Corner Brook du 21 mai au 24 juin prochain, prolongeant ainsi de quinze jours la période d'interruption telle qu'annoncée au début de ce mois.

Selon le vice-président des ventes, "la baisse accentuée de la demande et l'accumulation soutenue des inventaires", aurait incité la compagnie à prendre cette décision, d'autant plus que la tendance actuelle des marchés ne se raffermira pas avant la fin de cette année sinon en 1976."

"Nous ne pouvions, souligne M. B.R. Pryde, maintenir le rythme des ventes des derniers mois, puisqu'en plusieurs cas, les éditeurs ont accumulé suffisamment de stocks qui leur permettront pendant plus d'un mois de subvenir à leurs besoins sans recourir à des achats additionnels."

Tout au long de cette période la compagnie a, comme la plupart des

fabricants de papier journal, maintenu un rythme de plein emploi des effectifs de production.

Lente reprise

"La reprise de la production, ajoute M. Pryde ne s'effectuera certes pas au même rythme soutenu par l'accumulation d'inventaires des derniers mois, puisqu'alors l'usine de Corner Brook ne fonctionnera que pour cinq jours de production par semaine en comparaison de sept jours précédemment."

La capacité annuelle de l'usine de la côte ouest de Terre-Neuve s'établit à près de 385.000 tonnes, ce qui implique, avec un arrêt des opérations pendant plus d'un mois, une réduction annuelle de 32.000 tonnes, se comparant ainsi à la baisse de production de 40.000 tonnes annoncée par la compagnie Price Limitede.

Ailleurs

Deux autres producteurs canadiens

de pâtes et papiers ont annoncé hier qu'ils réduisaient leur production pour des périodes variables.

Reed Paper Ltd., de Toronto, a fait savoir hier qu'elle arrêterait pour une semaine son unité de production de papier kraft à son usine de Dryden, en Ontario. Seize employés seront de nouveau mis à pied, après s'être trouvés dans la même situation pendant une semaine en mars et une autre, en avril. L'unité en question produit annuellement 12.700 tonnes de papier d'emballage.

A Kamloops en Colombie-Britannique l'usine de la compagnie Weyerhaeuser cessera sa production de pâte dissolvante pendant une période minimale de trois mois à compter du 17 mai prochain. Selon le président Jim Bowersock, la mauvaise situation du marché se répercutera également sur les cinq scieries de la compagnie, également situées dans la région de Kamloops.

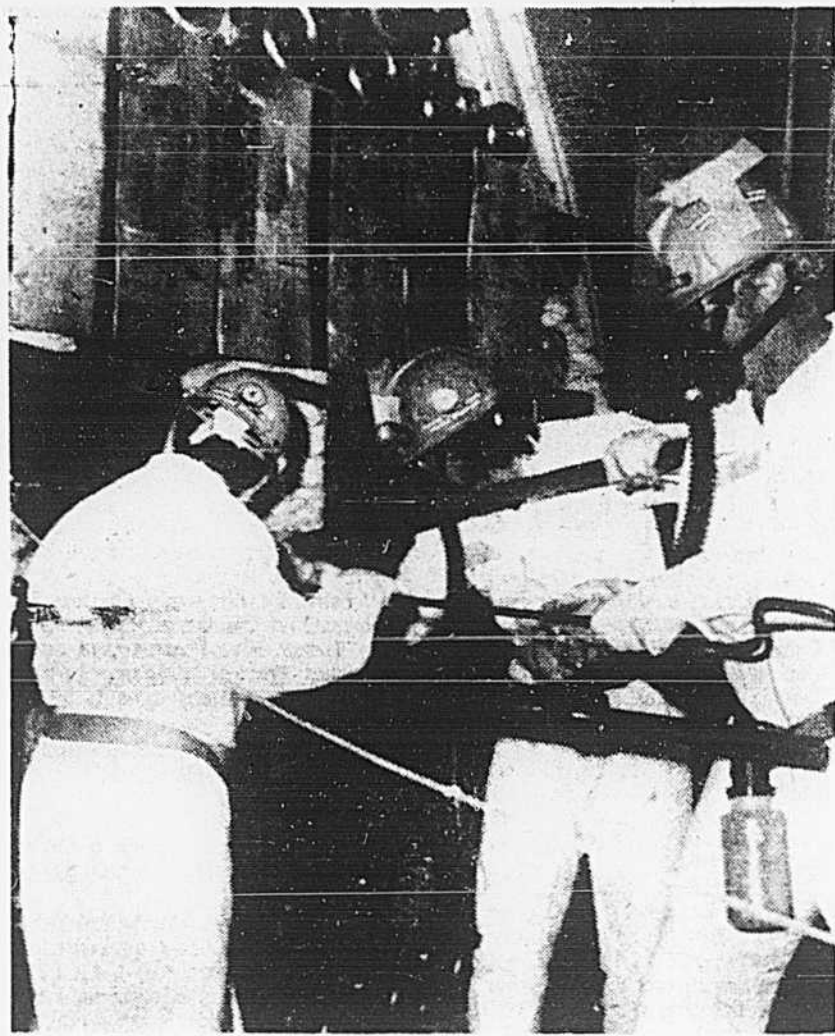


photo PC

Fuite d'eau lourde à Pickering

De l'eau lourde a été découverte dans le système de vidange en circuit fermé du réacteur numéro 4, à la centrale nucléaire de Pickering, à 15 milles au nord-est de Toronto. L'Hydro-Ontario a annoncé dans un communiqué que l'eau lourde, découverte samedi dernier, est retenue dans un contenant hermétique et qu'aucune radioactivité ne peut s'échapper dans l'atmosphère. Des spécialistes ont entrepris des recherches pour localiser la fuite. L'automne dernier, le réacteur numéro trois avait aussi été mis en panne à cause de fuites d'eau lourde. L'eau lourde, dans les réacteurs canadiens, est utilisée comme modérateur afin de ralentir les réactions nucléaires. Cette eau ressemble et goûte exactement comme l'eau du robinet, mais contient des atomes lourds de deutérium et d'hydrogène deux fois plus lourds que les atomes ordinaires d'hydrogène.

En réactivant Tamper, Brown-Boveri affirme sa technologie en Amérique

profil d'entreprises

par Jean POULAIN

En faisant l'acquisition de la division électrique (Tamper) de Canon Limitée, à Lachine, Brown-Boveri (Canada) Limitée, à Lachine, Brown-Boveri (Canada) Limitée visait une stratégie double: d'une part, établir une tête de pont suffisamment solide pour affirmer sur le marché nord-américain l'avance de la technologie de pointe de son groupe dans les moteurs électriques à traction et, d'autre part, décongestionner les activités de la maison mère handicapée par un manque de main-d'œuvre.

C'est ce qu'explique avec un en-

thousiasme persuasif le président de Brown-Boveri (Canada) Limitée, (BBC), premier Canadien à diriger une filiale du géant suisse dont les ventes atteignent \$3 milliards et qui fait vivre 100.000 employés.

De l'enthousiasme, M. W. Lyall Creighton n'en manque pas devant les perspectives qui s'offrent à sa compagnie, sans compter les contrats déjà obtenus.

Situation Favorable

Car si les activités de Brown-Boveri au Canada ne représentaient jusqu'à présent qu'une vingtaine de

millions sur un chiffre d'affaires global du groupe de \$3 milliards, la situation s'avère extrêmement favorable de toutes parts pour la nouvelle usine de Lachine.

Non seulement le groupe est à l'origine des moteurs du métro de Montréal, mais il vient d'obtenir le contrat de \$32 millions pour les machines nécessaires à l'extension des lignes.

Mais, en plus des métros à construire ou prolonger comme à Toronto ou à Mexico, M. Creighton et son groupe misent beaucoup sur le développement du marché plein de promesses du transport public de masse à traction électrique, qui se trouve être à la veille de bouleversements techniques majeurs (trains

à lévitation magnétique et moteurs à induction linéaire).

Avance technologique

"L'Europe, et plus spécialement la Suisse, a affirmé M. Creighton dans une entrevue exclusive à LA PRESSE, ont conservé une avance technologique en matière de propulsion électrique. La première raison est que les ressources hydro-électriques y sont abondantes, surtout en Suisse, et qu'elles ont ainsi dès le début poussé les gouvernements à les utiliser au maximum."

Une autre raison est le fait que l'Amérique, Canada compris, a abandonné la traction électrique pour adopter le système diesel électrique dont le coût énergétique est maintenant très élevé et qui, de plus, est techniquement désuet: les locomotives diesel ont une puissance qui ne peut dépasser 3.500 HP, contre 12.000 HP avec les lignes électriques.

C'est pourquoi Brown-Boveri n'a pas tardé à s'imposer au Canada avec le métro de Montréal.

Le contrat de \$32 millions permettra de créer environ 200 emplois à l'usine de Lachine. Il sera complété en trois ans.

Ce n'est pas par hasard que le "Nestlé" de l'équipement électrique

a choisi le Québec au lieu de l'Ontario comme l'on fait bien d'autres entreprises (la BBC ne dispose que d'un bureau de vente à Toronto avec un personnel de 45 employés).

Le Québec, pour M. Creighton, offre bien des avantages comme, par exemple, les laboratoires de l'IREQ (Institut de recherche de l'Hydro-Québec), "les plus avancés au monde".

L'usine de Lachine détient également des contrats pour la baie James et Brinco.

Dans le même secteur des services provinciaux d'électricité, Brown-Boveri (Canada) dans un consortium (dont elle est le chef de file) avec les firmes allemandes AEG et Siemens, a obtenu un contrat de \$90 millions de la Commission hydro-électrique du Manitoba.

Au niveau de l'électricité nucléaire, BBC a fourni des turbines à vapeur pour le projet de Gentilly.

Transport urbain

De plus, la firme de Lachine est membre d'un consortium qui a obtenu du gouvernement fédéral une "lettre d'intention" pour une étude de \$2 millions visant à développer un système de transport de capacité intermédiaire (ICTS) du genre

de celui préconisé pour desservir Mirabel. Outre BBC, le consortium comprend la firme canadienne CAE Electronics, Bombardier (chef du consortium) et les firmes françaises Matra, CMT (Compagnie industrielle de matériel de transport) et Compagnie électromécanique, cette dernière étant la filiale française de Brown-Boveri.

A par la baie James, les métros de Montréal et de Toronto, les compagnies hydro-électriques, le transport urbain de masse à suspension magnétique et à moteur linéaire, M. Creighton voit un intérêt direct pour l'oléoduc du Mackenzie (moteurs électriques pour les pompes de surcompression).

Chose assez surprenante: bien que le siège social du groupe soit en Suisse, c'est en Allemagne que la firme emploie le plus de personnes: 44.000 contre 22.000.

Et, selon M. Creighton, il sera difficile de prendre de l'expansion en Suisse pour des raisons de main-d'œuvre: le chômage n'existant pas en Suisse, le pays a dû limiter l'entrée d'immigrants étrangers venus en trop grand nombre; il faudra donc produire dans les filiales à l'étranger: pour le président de BBC, le Canada se trouve bien placé pour offrir la solution.

Le cas Canon illustre bien les critères de l'agence de tamisage

L'approbation par l'agence fédérale de tamisage de l'acquisition récente par la filiale canadienne du groupe suisse Brown-Boveri de la division électrique de Canon Limitée, donne un exemple significatif des exigences mises de l'avant par les autorités canadiennes.

Le cas Canon permet en effet de réaliser combien le gouvernement a fouillé l'affaire dans tous ses détails et à quels engagements présents et futurs le candidat à la "canadianisation" a dû souscrire avant que l'accord final ne soit accordé.

A la base de la législation fédérale relative au contrôle étranger ressort le principe selon lequel le Canada doit tirer avantage de la transaction qui fait passer le contrôle canadien d'une entreprise à une firme étrangère.

Un cas significatif

Or, le cas de l'usine de Lachine est significatif en ce sens que les opérations étaient déficitaires depuis plus de cinq ans, entraînant des pertes nettes annuelles de \$1 million en moyenne.

La production était centrée sur la fabrication de moteurs électriques, mais la technologie de l'entreprise n'était pas suffisamment avancée pour faire concurrence aux produits importés.

Selon le président de Brown-Boveri (Canada) Limitée, M. W. Lyall Creighton, le marché canadien des moteurs électriques ordinaires, depuis les plus faibles jusqu'à ceux de 200 CV, est difficilement rentable face aux importations qui déterminent les prix du marché.

La solution pour l'usine de Canon était donc d'introduire une technologie plus sophistiquée, faite de quoi la production finirait par cesser et 650 employés seraient mis sur le pavé.

Création d'emplois

C'est ainsi que Brown-Boveri (Canada) Limitée (BBC) s'est engagée vis-à-vis des autorités fédérales à étendre la gamme des moteurs produits à Lachine jusqu'à 12.000 CV, alors que la puissance maximum actuelle n'est que de 5.000 CV.

De plus, des investissements de \$1.75 million seront réalisés dans les trois ans, portant de 650 à 850 le nombre d'employés: investissements et créations d'emplois restent pour Ottawa (et Québec) la conséquence logique de toute introduction étrangère sur le territoire national.

De plus, la BBC s'est engagée à offrir sur le marché mondial tous les produits de l'usine de Lachine, en même temps que cette dernière

détenira les droits exclusifs de fabrication en Amérique du Nord des moteurs de traction sous licence Brown-Boveri.

Cette clause est d'autant plus favorable que de tels moteurs équipent déjà le Métro de Montréal, basé sur une technique française, comme celui de Mexico.

De plus, l'usine de Lachine a déjà en mains un contrat de \$32 millions pour les moteurs de traction et les contrôles pour les extensions du Métro de Montréal, actuellement en construction.

Recherche et développement

D'autre part, la technologie de la firme est telle qu'elle est en mesure de concurrencer avec succès les plus gros producteurs internationaux dans des domaines autres que la traction électrique: c'est le cas des générateurs électriques pour centrales hydrauliques et des turbines à vapeur pour centrales nucléaires (contrats pour Gentilly, Brinco et baie James).

La firme a enfin promis à Ottawa que des travaux de recherche et développement seront réalisés à Lachine, ne laissant pas ainsi la maison-mère suisse se réserver des secteurs qui touchent le Canada, et particulièrement la technologie des moteurs linéaires à lévitation magnétique.

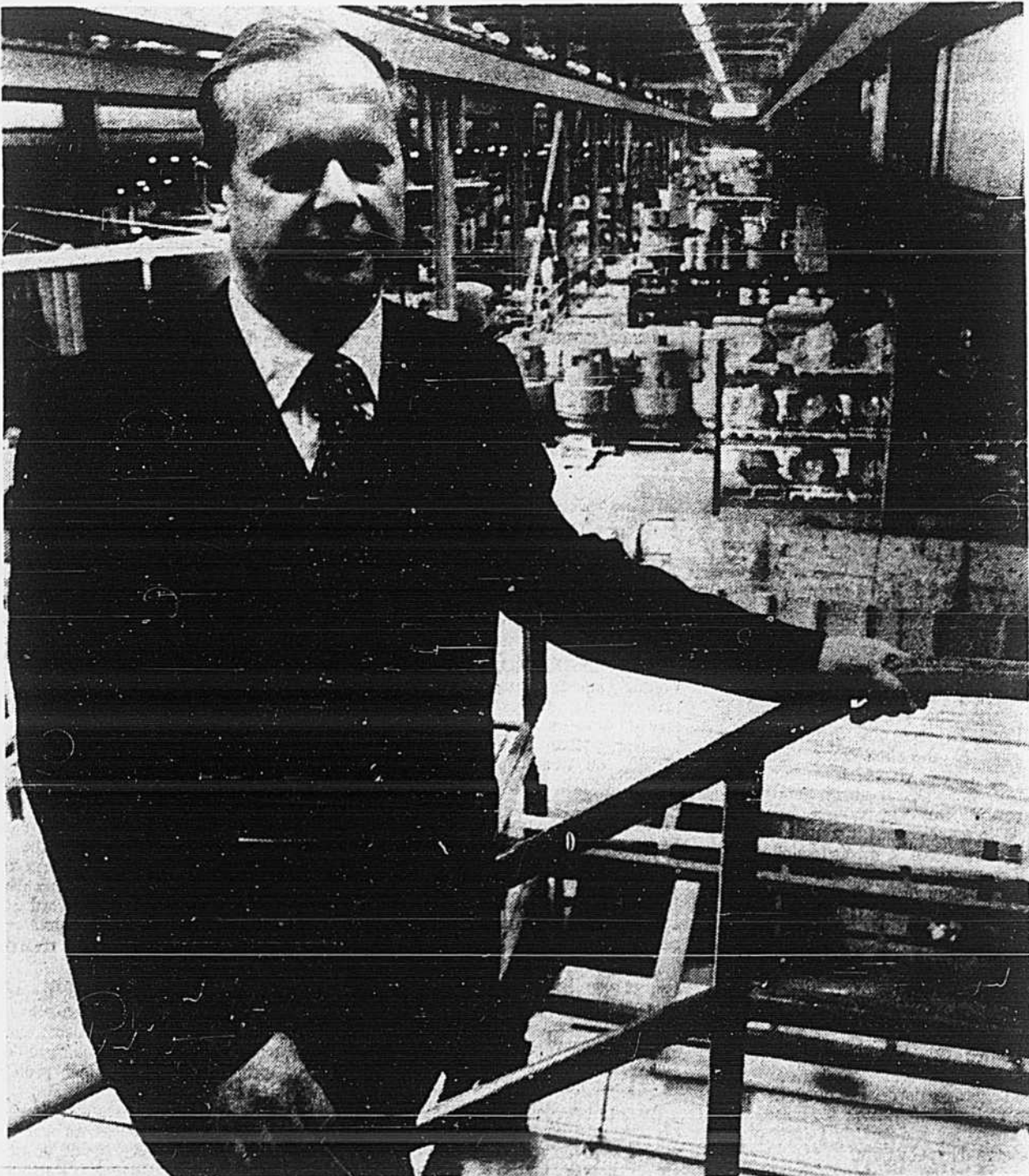


photo Pierre HicCann, LA PRESSE

M. W. Lyall Creighton, président de Brown-Boveri (Canada) Ltée, est le premier Canadien à diriger une filiale du géant suisse dont les ventes atteignent \$3 milliards annuellement, et qui emploie 100.000 employés.

Québec Steel Products passe de la "cour à scrap" à une mini-acierie dernier cri

par Lionel DESJARDINS

QSP ne sera plus synonyme de "scrap". Surtout connu par son commerce de ferraille, Québec Steel Products deviendra cet été le deuxième plus important producteur d'acier québécois.

A Longueuil, sur un vaste terrain face à Montréal, les ouvriers installent les dernières pièces d'un investissement de \$40 millions qui permettront à QSP de produire 300.000 tonnes d'acier annuellement.

La division Questeel, qui gère la nouvelle aciérie, sera désormais la principale unité de notre entreprise qui s'occupe de vente de ferraille et d'acier d'armature, souligne M. Gerald Josephson, président de QSP Ltée, rencontré dans son bureau de Lachine.

Déjà depuis un an, QSP produit des billettes d'acier, sorte de long lingots d'acier, qui étaient vendues à d'autres producteurs canadiens et

étrangers qui se chargeaient de les transformer en produits finis.

Une aciérie intégrée

Mais, depuis janvier, toutes les billettes sont conservées pour approvisionner le laminoir d'où sortiront dès octobre des barres d'armature et autres produits semblables utilisés dans l'industrie de la construction.

A partir de ce jour, QSP sera une aciérie complètement intégrée. Toutes les opérations, de l'approvisionnement jusqu'aux produits finis, seront entièrement sous la responsabilité de QSP. Sidbec, d'envergure beaucoup plus importante, n'atteindra cette intégration qu'en 1977.

En fait, QSP ne ressemble pas aux autres aciéries canadiennes. L'important ferrailleur s'est lancée dans l'acier afin d'utiliser la ferraille qu'elle avait. Les autres aciéries ont au contraire commencé

par fabriquer de l'acier et ensuite cherché des sources d'approvisionnement de fer et de ferraille.

De la ferraille "en masse"

QSP est d'ailleurs bien pourvue en ferraille. Votre vieille voiture y passera probablement ses dernières heures avant d'être réduite en un petit paquet de métal qui sera ensuite utilisé dans la nouvelle aciérie de Longueuil, soit vendu à Sidbec, à un autre producteur d'acier canadien ou étranger.

Mais pourquoi se lancer dans l'industrie de l'acier où la concurrence est très forte, alors que QSP régnait sur le commerce de la ferraille au Québec?

"Pour faire de l'argent", lance simplement M. Saul Josephson, président du conseil. Son fils Gerald s'empresse de souligner que la décision a été prise en 1971 par nécessité pour assurer le développement de l'entreprise.

Confiant malgré tout

Toutefois, la nouvelle aciérie sera prête en pleine période de difficultés économiques, non seulement au Canada mais partout dans le monde. Toutes les aciéries réduisent présentement leur production.

Confiant, le président de QSP voit les choses de façon plus optimiste. Prête à l'automne, la nouvelle aciérie sera en pleine production lors de la reprise économique, estime-t-il.

QSP mise sur la flexibilité qu'offrent ses nouvelles installations intégrant les procédés les plus modernes. Le laminoir produira d'abord des produits utilisés par l'industrie de la construction. QSP fabriquera ainsi certains produits présentement importés parce que les autres aciéries canadiennes n'ont pas l'équipement nécessaire.

D'abord le marché de la construction

Malgré l'état dépressif du marché de l'acier, M. Josephson ne s'en fait pas. Déjà un contrat pour la vente de 250.000 tonnes d'acier sur une période de trois ans a été signé et le reste de la production devrait être facilement écoulé sur le marché, cette production n'étant pas aussi importante que la production des grandes aciéries.

"De toute façon, nos diverses filiales actives dans la vente de plu-

sieurs produits de l'acier pourront toujours acheter une partie de notre production", souligne M. Josephson.

La production de QSP vise d'abord l'industrie de la construction.

Mais si la demande d'acier d'armature n'est pas suffisamment grande, la flexibilité des installations permettra de produire rapide-

ment d'autres produits selon la demande, explique M. André Duval, directeur du marketing.

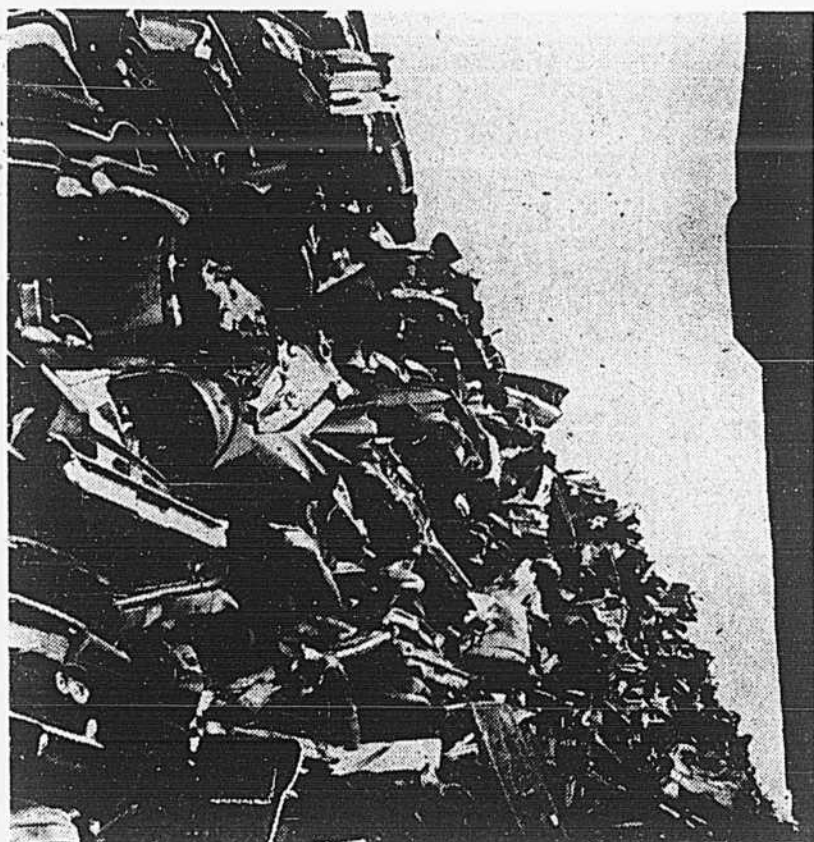
Malgré cet optimisme, le président de QSP reconnaît que 1975 sera une année difficile pour la compagnie en terme de ventes et de produits.

Les ventes ne pourront atteindre les \$69.3 millions de 1974. Toute la

production de billettes d'acier est conservée en vue du futur laminoir. L'an dernier, toute cette production avait facilement été écoulée à prix fort à cause d'une forte demande d'acier.

Les profits seront ainsi loin des \$4 millions réalisés en 1974.

Mais 1976 sera une bonne année, conclut M. Josephson.



Au contraire des autres aciéries canadiennes, Québec Steel Products s'est lancée dans l'acier afin d'utiliser la ferraille qu'elle avait en grande quantité. Les autres aciéries ont d'abord commencé par fabriquer de l'acier pour ensuite trouver des sources d'approvisionnement en fer et en ferraille.



Le tas de ferraille dans la photo ci-contre, où finira un jour cette belle voiture qui vous a coûté les yeux de la tête, sera transformée par Québec Steel Products en billettes de fer (ci-dessus), qu'il accumule depuis un an afin d'alimenter la nouvelle usine de Longueuil.

Que rapportent vraiment actions et obligations?

les capitaux

par Denis GIROUX

Quel rendement peut vous donner un placement dans des actions ou des obligations?

Ce rendement est-il suffisant pour annuler l'inflation?

Combien de temps faut-il conserver ou ses actions ou ses obligations pour avoir le meilleur rendement?

Ce sont là des questions qu'un investisseur se demande lorsqu'il doit décider s'il vaut mieux placer dans le secteur des valeurs mobilières plutôt qu'ailleurs (immeubles, or, dépôt à terme, etc.).

Et qui peut mieux qu'un courtier en

valeurs mobilières donner la les réponses à ces questions?

Décevant

"Franchement, il est indéniable que depuis quelques années, la performance des valeurs mobilières est décevante comme arme pour annuler l'inflation", admet Oliver Kent, de la maison Wood Gundy Ltd., la plus importante maison de courtage au Canada.

"Mais, en même temps, il faut souligner la performance des actions sur une plus longue période, performance qui dépasse, et de loin, celui d'une obligation-type."

Kent commente ainsi une étude que vient de publier Wood Gundy sur les rendements comparatifs d'un placement dans des obligations du gouvernement du Canada, dans l'indice des valeurs industrielles de Dow Jones, de New York, et dans l'indice des valeurs industrielles de Toronto.

On ne peut évidemment pas, en pratique, investir dans des indices. Mais ces indices regroupent des valeurs de qualité et montrent bien la performance du marché boursier au cours d'une période.

Rendement véritable

Donc, quand Wood Gundy utilise le rendement d'un indice, cela sert simplement à montrer le rendement d'un placement dans les valeurs industrielles de qualité du marché boursier.

Pour compléter son étude, Wood Gundy retrace le rendement apparent le taux d'inflation, afin d'obtenir la valeur réelle du rendement, le rendement véritable.

Il est facile de comprendre pourquoi ce chiffre est important: si \$1.000 placés à un moment donné en valent \$1.100 quand vous les retirez mais que tout coûte 30 pour cent plus cher, le rendement apparent de 10 pour cent est en fait négatif. Votre argent n'a non seulement pas fructifié, mais il a perdu de sa valeur (en termes réels) par votre placement.

Les deux tableaux ci-dessous montrent les rendements réels, véritables, des divers types de placements selon que vous conservez votre placement pendant un an ou cinq ans.

Le taux d'inflation est mesuré par l'indice de déflation du Produit national brut, un indice global pour mesurer la hausse des prix dans l'économie.

Hypothèses

Avant d'examiner les conclusions de l'étude de Wood Gundy, Kent fait lui-même les mises en garde suivantes:

● Rien ne peut garantir une répétition du passé dans l'avenir;

● les rendements calculés sont des moyennes basées sur des dates arbitraires. Ainsi, dans tous les cas, les rendements sont calculés comme si un investisseur avait acheté le premier jour de la période (1er janvier) et vendu le dernier jour, soit le 31 décembre;

● le choix des obligations du Canada a été fait parce qu'il est plus facile de mesurer la performance de

celles-ci sur une longue période. D'autres obligations offrent un rendement plus élevé, mais moins de sécurité et de liquidité.

Ceci dit, on voit, d'après les tableaux, que les détenteurs d'obligations du Canada ont obtenu un rendement pratiquement nul, et même négatif avec leur placement. En revanche, évidemment, ils ont pu compter sur un revenu sûr et stable.

Un placement en actions (dont le rendement est calculé en ajoutant le dividende à la hausse du prix de l'action au cours de la période) a amené un rendement moyen de 7 pour cent si vous gardiez vos actions canadiennes cinq ans, et de 7.3 pour cent si vous les gardiez un an.

Evidemment, et le tableau est très clair à cet effet, le marché des actions n'a pas été intéressant depuis 1969 et, de fait, ajoutant les variations annuelles positives et négatives, on voit que l'indice des valeurs boursières à la fin de 1974 était au même niveau qu'il y a dix ans!

Au cours de quatre des cinq dernières années (voir Tableau 1), les obligations ont été plus intéressantes que les actions.

Ecart moyen?

Un point à remarquer, c'est l'écart moyen qui prévaut pour chaque placement. On voit qu'à la Bourse, le rendement véritable obtenu est plus élevé mais incertain, comme le démontre l'écart moyen élevé, un concept statistique obscur pour plusieurs, mais dont il suffit de se rappeler que plus il est élevé, plus le rendement est sujet à varier fortement. Donc, moins de sécurité.

Toutes ces mises en garde et remarques étant faites, revenons-en à la question principale: que retenir du tableau quant à vos placements?

Eviter le pire

Premièrement, que si vous réussissiez le moins à éviter les cycles de grosses chutes boursières, vous ferez plus d'argent si vous achetez des actions avec dividendes et si vous les gardez plus d'un an, qu'avec des obligations.

Il est relativement possible d'éviter le pire des grosses chutes boursières en vous tenant le moins au court-circuit de ce qui se passe, de ce que disent les analystes et courtiers.

Ainsi, si vous aviez acheté des actions en 1970 ou 1971, il aurait été re-

lativement facile de vous faire dire ou de comprendre qu'il fallait les vendre quelque part en 1973. Ainsi, vous auriez pu éviter le pire, et obtenir un bon rendement.

Le risque est évidemment plus élevé avec des actions qu'avec des obligations.

Deuxièmement, et en dépit de ce que l'on dit généralement, il semble qu'en période d'inflation montante, et en forte hausse continue les actions constituent un moins bon placement que les obligations.

Cela est nettement démontré depuis 1970 alors que le taux d'inflation a presque quadruplé. Or, les grosses chutes boursières dont nous venons de parler, se produisent souvent en période d'inflation.

Inversement, on peut voir qu'en 1975, alors que l'inflation semble ralentir, les actions ont repris du poil de la bête. Ce qui compte, c'est donc moins le taux d'inflation d'une année, que la tendance.

Peu réjouissant

Troisièmement, et ce n'est guère là

une trouvaille réjouissante, le secteur des valeurs mobilières semble à éviter en période de forte inflation. Des placements à terme, le secteur immobilier, pour n'en nommer que deux, semblent offrir de meilleures chances de gains ou de protection du capital.

Oliver Kent croit pour sa part que le secteur des valeurs mobilières reste intéressant à long terme.

Regardez le taux d'inflation moyen et comparez-le au rendement moyen des valeurs industrielles de Toronto, et vous pouvez voir que ce rendement dépasse le taux d'inflation de près de 3.5 pour cent", note Kent.

"Bien que décevant depuis quelques années, le secteur des valeurs mobilières reste un véhicule de placement de choix."

Si vous avez des questions concernant cette chronique, d'autres déjà parues, le placement et la finance en général, l'adresse pour nous écrire est: LA PRESSE, Division économie-finances, chronique capitaux, 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

TABLEAU 1
RENDEMENT VERITABLE (en enlevant l'inflation)
D'UN PLACEMENT PENDANT UN AN DANS :

ANNEE	TAUX D'INFLATION	OBLIGATIONS A LONG TERME GOUV. CANADA	VALEURS INDUSTRIELLES DOW-JONES	VALEURS INDUSTRIELLES BOURS. TORONTO
1950	6.58%	-1.69%	23.49%	40.24%
1951	10.28	-14.62	8.66	12.07
1952	1.51	-2.40	9.52	-2.98
1953	1.26	3.22	1.81	-0.13
1954	1.13	9.86	49.24	35.60
1955	0.45	0.30	26.03	26.20
1956	4.91	-7.56	3.22	7.25
1957	1.17	3.34	-10.51	-17.66
1958	1.37	-6.16	37.46	31.58
1959	2.28	-9.21	17.60	4.77
1960	0.81	9.28	-7.06	3.48
1961	0.61	10.23	21.78	30.60
1962	1.90	2.75	-9.46	-8.78
1963	1.96	2.09	18.61	12.26
1964	2.59	4.00	15.99	21.41
1965	3.46	-3.17	10.53	1.27
1966	4.35	-3.06	-19.45	-13.08
1967	3.90	-6.87	14.91	9.89
1968	3.17	-4.27	4.53	16.72
1969	4.77	-9.02	-15.85	-2.71
1970	4.86	19.85	3.83	-7.56
1971	3.17	9.03	6.60	4.53
1972	5.28	-4.41	12.57	19.46
1973	9.22	-7.78	-20.84	-8.87
1974	14.90	-12.00	-33.70	-33.10
Rendement moyen	3.84%	-0.73%	6.78%	7.30%
Ecart moyen	3.42%	8.15%	18.81%	17.80%

● L'écart moyen reflète l'amplitude des variations d'une année à l'autre. Plus le chiffre de l'écart est élevé, plus cela veut dire que le rendement moyen est susceptible de fluctuer et de combiner.

Source: Wood Gundy Ltd.

TABLEAU 2
RENDEMENT VERITABLE (en enlevant l'inflation)
D'UN PLACEMENT PENDANT 5 ANS DANS :

ANNEE	TAUX D'INFLATION	OBLIGATIONS A LONG TERME GOUV. CANADA	VALEURS INDUSTRIELLES DOW-JONES	VALEURS INDUSTRIELLES BOURS. TORONTO
1950-54	4.09%	-1.54%	18.14%	15.95%
1951-55	2.87	-1.92	18.15	12.74
1952-56	1.85	0.44	17.56	11.83
1953-57	1.78	1.96	13.60	9.08
1954-58	1.80	0.47	20.00	15.22
1955-59	2.03	-3.82	13.96	9.09
1956-60	2.10	-3.14	6.85	4.59
1957-61	1.29	0.01	10.48	8.44
1958-62	1.43	-0.45	11.82	11.58
1959-63	1.55	2.58	7.71	7.70
1960-64	1.61	5.81	6.82	10.81
1961-65	2.14	3.34	10.84	10.61
1962-66	2.85	0.59	2.31	1.95
1963-67	3.25	-1.07	7.41	5.96
1964-68	3.50	-2.38	4.53	6.51
1965-69	3.93	-5.16	-1.90	1.74
1966-70	4.21	-1.65	-3.45	0.04
1967-71	3.98	0.51	2.40	4.07
1968-72	4.25	1.45	1.58	5.50
1969-73	5.45	1.17	-3.65	0.37
1970-74	7.41	1.38	-7.23	-6.24
Rendement moyen	3.02%	-0.07%	7.52%	7.03%
Ecart moyen	1.55%	2.54%	7.90%	5.49%

Source: Wood Gundy Ltd.

OCDE: inflation moyenne de 7%

Selon Reuter et AFP

PARIS — Si l'inflation a connu une moyenne de 0,7 pour cent au mois de mars dans les 24 pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), la hausse des prix de détail est toujours galopante dans quelques Etats membres.

Le rapport mensuel sur l'inflation publié hier à Paris par l'OCDE place l'Islande en tête de liste avec un taux annuel de 53,8 pour cent, suivie par la Turquie, 25,9 pour cent, l'Irlande, 23,8 pour cent, la Grande-Bretagne, 21,2 pour cent et l'Italie 20,3 pour cent.

Cette année, les prix ont

augmenté en moyenne de 7 pour cent dans les pays suivants: Allemagne de l'Ouest, Etats-Unis, Japon, Suède et Suisse.

M. Emile Van Lennep, secrétaire général de l'OCDE, a estimé hier, dans un discours prononcé à Paris que l'avenir des relations économiques internationales semblait plus sombre et incertain qu'à la fondation de l'organisation il y a quinze ans.

Voici la liste des pays membres et des taux d'inflation respectifs, premier chiffre pour mars, deuxième chiffre: taux annuel à la fin mars:

Canada, 0,5 et 11,3; Etats-Unis, 0,3 et 10,3; Japon, 1,0 et 14,2; Australie, 1,1 et 17,2; Nouvelle-Zélande, 1,1 et 12,6; France, 0,8 et 13,5; All.-Ouest, 0,5 et 5,9; Italie, 0,1 et 20,3; Grande-Bretagne, 2,0 et 21,2; Belgique, 0,7 et 14,4; Luxembourg, 0,7 et 10,5; Pays-Bas, 1,5 et 10,3; Danemark, 0,8 et 13,4; Irlande, 2,7 et 23,8; Autriche, 0,4 et 9,2; Finlande, 1,6 et 18,5; Grèce, 3,6 et 14,2; Islande, 2,9 et 53,8; Norvège, 1,1 et 11,8; Portugal, 1,0 et 9,7; Espagne, 0,9 et 18,0; Suède, 0,5 et 7,8; Suisse, 0,4 et 8,3; Turquie, 2,1 et 25,9.

CRÉDIT FONCIER



M. Pierre de FEYDEAU

M. Raymond LAVOIE, Président Directeur Général du Crédit Foncier Franco-Canadien, annonce la nomination de M. Pierre de FEYDEAU comme Premier Directeur Général Adjoint de la Société, en remplacement de M. Emile DESORCY.

RESTAURANT LANGUEDOC

425, rue McGill

2 minutes au sud du métro Victoria

Cuisine française

TABLE D'HÔTE

Tous les jours de midi à 10h p.m.

à partir de \$400

RESERVATIONS

845-2751

LE PLUS NOUVEL ÉDIFICE POUR PROFESSIONNELS DANS CÔTE DES NEIGES

L'ÉDIFICE PROFESSIONNEL

5885 CÔTE DES NEIGES À L'ANGLE DE LINTON UNITÉS COMPRENANT DE 750 À 10,350 PI. CA.

- ✓ ESPACE DE PRIME-ABORD POUR BUREAUX
- ✓ ENTIÈREMENT À L'AIR CONDITIONNÉ
- ✓ CHAUFFAGE COMPLET À L'ÉLECTRICITÉ
- ✓ EXCELLENTE LOCATION
- ✓ FACILITÉS DE LABORATOIRE ET DE RADIOGRAPHIE
- ✓ PLANIFICATION PROFESSIONNELLE DE BUREAUX
- ✓ SERVICE CONSULTATIF POUR ARRANGEMENTS DENTAIRE

TÉL: 935-2511 À LOUER MAINTENANT SAUVEGARDE DE COURTIER

Un autre projet de CENTRAL HOLDINGS CORP.

Volkswagen cherche un partenaire U.S.

Selon PA, UPI et Dow Jones

WOLFSBURG, Allemagne de l'Ouest — Volkswagen a l'intention de fabriquer des voitures aux Etats-Unis mais, pour ce faire, cherche un partenaire outre-Atlantique. M. Toni Schmecker, le nouveau président de Volkswagen, a donné cette information lors d'une conférence de presse, la semaine dernière, mais elle ne devait être publiée que lundi.

"Qui sera ce partenaire, je ne peux pas le dire. Quand se présentera-t-il, je ne suis pas davantage capable de vous le préciser. Mais ce qui est certain, c'est que nous devons faire quelque chose aux Etats-Unis, et que nous le ferons avec un associé", a dit M. Schmecker.

Cette déclaration a été faite en réponse à un journaliste qui demandait si le plus important constructeur d'automobiles d'Europe pensait

continuer d'exporter ses véhicules aux Etats-Unis ou préférer plutôt les fabriquer ou les monter dans le pays.

C'est la première fois que le nouveau président de Volkswagen, société qui a souffert son premier déficit financier en 1974, prend publiquement position en faveur de l'installation d'une usine aux Etats-Unis.

Chez Volkswagen, on évalue le coût d'une usine de montage outre-Atlantique à quelque \$212 millions et d'une unité de production totale intégrée à environ \$1,7 milliard.

Selon certaines informations, Volkswagen aurait déjà engagé des pourparlers avec les firmes américaines Chrysler et American Motors Corp.

Au cours de l'an dernier, a révélé hier l'entreprise, ses ventes ont atteint 17 mil-

liards de marks (environ \$143 milliards) mais un déficit de 807 millions de marks (\$333 millions environ) a été enregistré. C'est la première fois dans l'histoire de Volkswagen que des pertes aussi lourdes sont subies.

En terme de voitures vendues, le nombre a reculé de 12 pour cent à deux millions d'unités.

Le président de la société a déclaré qu'il ne fallait attendre aucune amélioration en 1975. Jusqu'ici, l'entreprise a dû licencier 25,000 ouvrier ou le cinquième de son personnel.

Chez son concurrent Daimler-Benz toutefois, la situation semble plus rose: les ventes ont grimpé de 9 pour cent l'an dernier pour atteindre \$7,13 milliards alors que les profits devraient osciller autour de \$117 millions, soit le même niveau qu'en 1973.

La livre sterling chute de façon spectaculaire

FRANCFORT (Reuter) — La livre sterling a poursuivi, hier, sa chute spectaculaire sur les marchés des changes. La devise britannique a atteint son niveau le plus bas contre le franc français, qui va sous peu réintégrer le "serpent" communautaire.

La parité de la livre a même diminué par rapport à la lire italienne qui subit, depuis plusieurs mois, des pressions.

La dépréciation de la livre par rapport aux autres monnaies occidentales atteint 24,9 pour cent par rapport à son cours il y a quatre ans.

Les banquiers et les cambistes suisses ont enregistré une réticence croissante des étrangers — et en particulier des producteurs de pétrole du Proche-Orient — à conserver leurs avoirs en livres. Les meilleurs banquiers suisses ne pensent pas que la livre bénéficiera d'un soutien international.

Les raisons de la crise de la livre semblent être le taux

d'inflation du Royaume-Uni, les doutes sur l'avenir de l'économie britannique et le sentiment que les autorités britanniques n'ont pas l'intention de défendre la livre avec énergie.

Sur le marché des changes ouest-allemand, la livre a perdu plus de 10 pfennings, près de deux pour cent de sa valeur, depuis mercredi. La livre est désormais dépréciée de 31 pour cent par rapport à la valeur du mark au moment où le dollar a été dévalué, en février 1973.

Vers midi, hier, la tendance à la baisse cessait. Lors des premières cotations de l'après-midi, la livre s'échangeait à 5,427 marks. Le volume des transactions en livres n'était pas très élevé.

Les monnaies liées au mark dans le "serpent communautaire", ceux du Benelux et de pays scandinaves, ont également suivi le mouvement contre la livre.

Le franc suisse, qui ne flotte pas avec les autres

monnaies européennes, a enregistré une parité record contre la livre. La cote du franc suisse était de 5,7817 lundi matin, à Zurich.

Dans une interview télévisée d'une heure, M. Wilson avait affirmé, dimanche, que les choses n'allaient pas si mal que cela en Grande-Bretagne, et que la chute de la livre était le résultat des commentaires excessivement pessimistes de journalistes mal intentionnés. Il avait proposé de sortir la Grande-Bretagne d'affaire au moyen de consultations plus étroites entre le gouvernement, les syndicats et l'industrie privée.

De toute évidence, la performance de M. Wilson est loin d'avoir rétabli la confiance dans l'avenir de l'économie britannique et dans la capacité de son gouvernement à surmonter les difficultés actuelles. Au Stock Exchange, les fonds d'Etat ont sérieusement baissé et le cours des pièces d'or a augmenté.

Accord américano-nippon pour une conférence sur le pétrole

TOKYO (AFP) — Le Japon et les Etats-Unis s'efforcent conjointement de réaliser le projet de conférence mondiale sur l'énergie réunissant les pays consommateurs de pétrole, les pays producteurs et les nations du Tiers-monde.

Cet accord a été réalisé hier au cours d'un entretien de trois heures entre M. Rogers C.B. Morton, secrétaire américain au Commerce, actuellement à Tokyo pour participer à la Conférence mondiale du pétrole, qui s'est ouverte dimanche, et son homologue japonais, M. Toshio Komoto, ministre du Commerce international et de l'Industrie.

M. Morton a précisé à son interlocuteur la politique énergétique de Washington, soulignant que le gouvernement des Etats-Unis désirait que la conférence mondiale de l'énergie ait lieu malgré l'échec de la réunion préparatoire de Paris. M. Komoto a assuré que le Japon coopérerait avec les Etats-Unis bien

qu'il reste à résoudre, a-t-il dit, divers problèmes difficiles.

Les deux ministres se sont également mis d'accord sur une coopération de leurs pays respectifs en vue de tenir de nouvelles négociations commerciales multilatérales pour un abaissement des tarifs douaniers et une réforme des barrières commerciales non tarifaires. M. Frederick D. Dent, nouveau conseiller commercial du président Ford, doit se rendre prochainement au Japon à ce sujet.

Le secrétaire américain au Commerce a également déclaré à M. Komoto que les

réserves pétrolières des pays avancés devraient atteindre 1,3 milliard de barils d'ici à dix ans, que les Etats-Unis seraient capables d'économiser environ un million de barils par jour à la fin de cette année, et le double à la fin de 1976, que le système de prix proposé par M. Kissinger pour le pétrole, afin d'encourager de nouvelles sources d'énergie, ne serait pas instauré dans un proche avenir, les perspectives dans ce domaine n'étant pas très brillantes actuellement, et enfin, que les prix du pétrole resteraient relativement stables cette année et l'année prochaine.

Le Nouveau-Brunswick aura un réacteur Candu

OTTAWA (DJ) — La Commission canadienne de contrôle sur l'énergie atomique a fait savoir hier qu'elle avait accordé à la Commission hydro-électrique du Nouveau-Brunswick un permis de construction pour un réacteur nucléaire de type Candu, destiné à la production d'électricité.

Le permis en question

n'autorise pas de fait l'utilisation du réacteur nucléaire. Un second permis, celui-là autorisant l'utilisation, pourra être émis une fois la construction terminée selon les exigences fédérales, et suite à un programme de tests du réacteur et de formation du personnel.

GLOVE RECONDITIONERS DIVISION OF TOTAL SERVICE INC.



M. Marcel Matte

M. W. L. Russel, vice-président de Total Service Inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Marcel Matte au poste de directeur général de la Cie Glove Reconditioners.

M. Matte compte à son actif plusieurs années d'expérience dans le domaine des affaires. Il occupait précédemment le poste de directeur adjoint de l'une des filiales de la compagnie.

Charles

C'est...

- ... sa boustifaille (tous les jours, un festin assuré)
- ... son buffet du lunch (l'endroit pour "accrocher" le midi)
- ... le cosy 5 h à 7 h (tous les jours de 5 h à 7 h naturellement)
- ... le diner dansant du samedi soir (une expérience gastronomique inoubliable, tout en dansant)

TOUT ÇA ET PLUS ENCORE

CHEZ

2077, rue University, MONTREAL, 842-7351

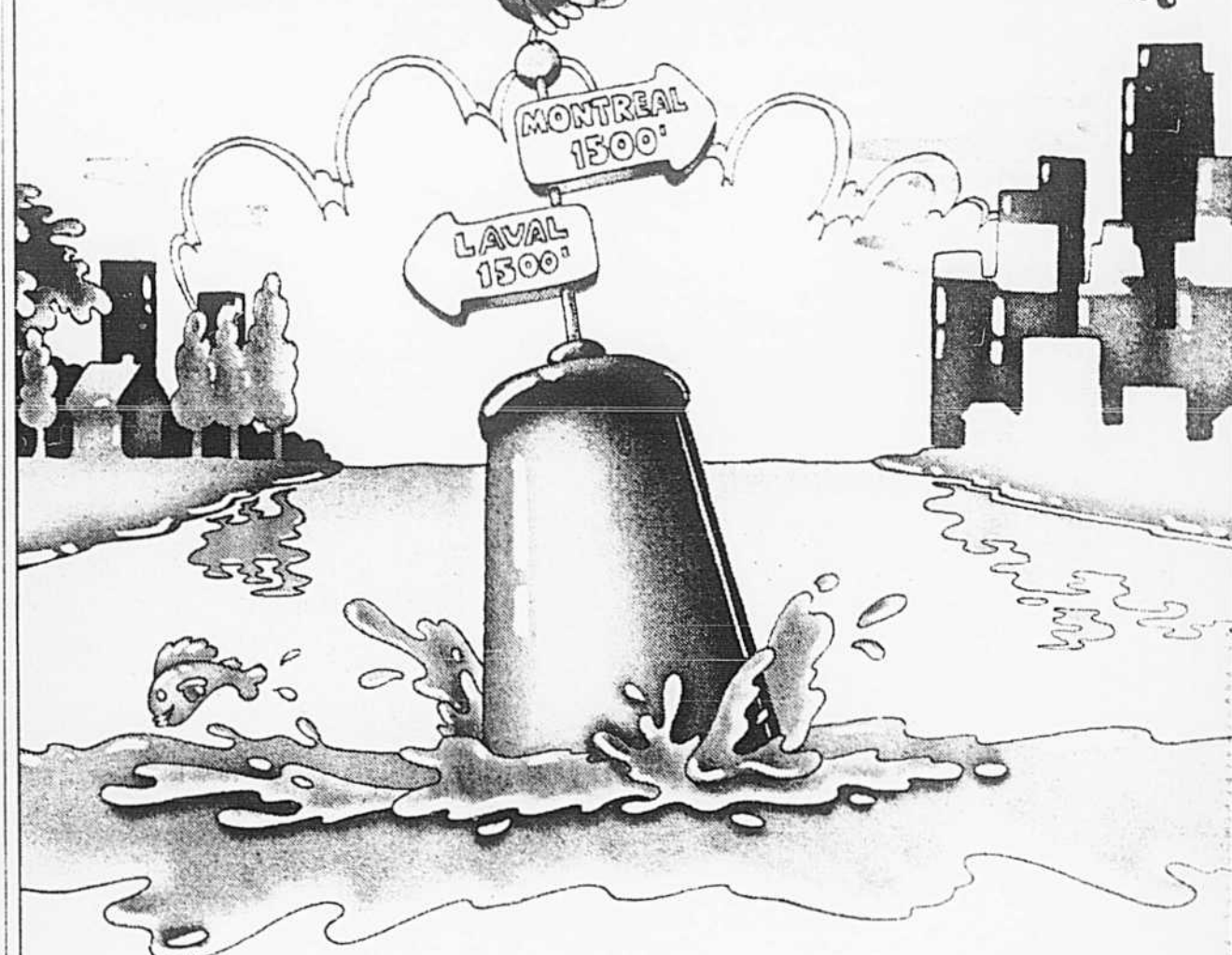
CRÉDIT FONCIER



M. Emile DESORCY

M. Herbert H. LANK, Président du Conseil d'administration du Crédit Foncier Franco-Canadien, annonce l'entrée au Conseil de M. Emile DESORCY à titre de Commissaire-Censeur. M. Desorcy était précédemment Premier Directeur Général Adjoint de la Société.

COMMENT ÊTRE À MONTRÉAL SANS ÊTRE À MONTRÉAL...



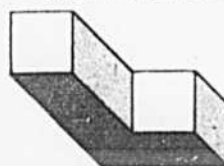
Laval offre un important choix de sites industriels et commerciaux de première qualité tous reliés par un réseau routier efficace et rapide aux centres économiques de la région métropolitaine. De plus Laval est située entre deux aéroports internationaux (Dorval et Mirabel) et constitue le pivot du développement du bloc nord.

En vous installant à Laval vous multipliez vos débouchés et votre potentiel.

C'est le temps d'investir à Laval!

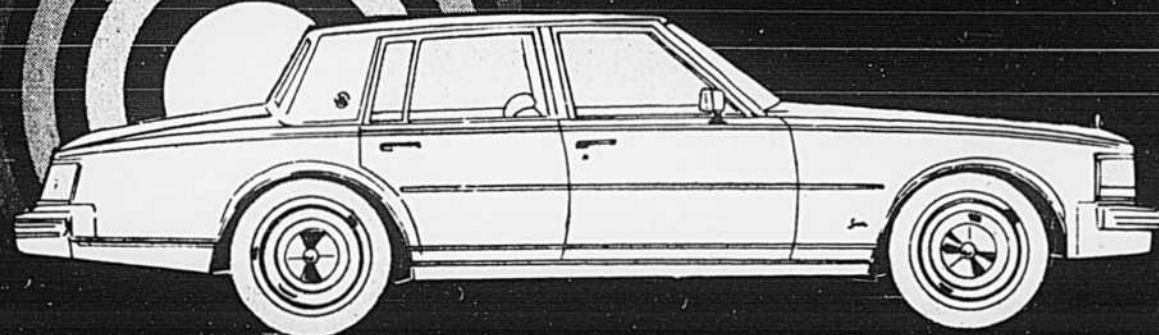
Communiquiez avec M. Réal Gariépy pour recevoir notre documentation ou pour assister à notre présentation audio-visuelle. Au téléphone 688-6221, poste 342 ou écrivez à M. Réal Gariépy, Commissaire au Développement, 1 Place du Souvenir, Laval, code postal H7V 1W7.

Pour l'industriel et le commerçant... l'avenir est à Laval!



L'AVENIR EST À LAVAL

Une voiture de prestige au fier héritage



Seville
PAR CADILLAC

ACHETEZ EN TOUTE SÉRÉNITÉ



Park Avenue
Chevrolet/Oldsmobile/Cadillac

GAGE DE NOTRE FIERTÉ

5000 est, JEAN-TALON Tél.: 725-9811

MONTREAL

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Table with 4 columns: Ind., Serv., Pub., Banques, Comp., Pap. (MONTREAL)

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Table with 4 columns: Ind., Serv., Pub., Banques, Comp., Pap. (TORONTO)

la Bourse en bref

MONTREAL VOLUME, FAITS SAILLANTS, MINES ET PETROLES, VALEURS LES PLUS ACTIVES

la Bourse en bref

TORONTO VOLUME, FAITS SAILLANTS, MINES ET PETROLES, VALEURS LES PLUS ACTIVES

Comment s'y retrouver?

Le lecteur trouvera dans la première colonne de ces cotations boursières le nom des compagnies publiques transigées sur le parquet boursier.

MONTREAL

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Table with 4 columns: Ind., Serv., Pub., Banques, Comp., Pap. (MONTREAL)

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Table with 4 columns: Ind., Serv., Pub., Banques, Comp., Pap. (TORONTO)

la Bourse en bref

MONTREAL VOLUME, FAITS SAILLANTS, MINES ET PETROLES, VALEURS LES PLUS ACTIVES

la Bourse en bref

TORONTO VOLUME, FAITS SAILLANTS, MINES ET PETROLES, VALEURS LES PLUS ACTIVES

Comment s'y retrouver?

Le lecteur trouvera dans la première colonne de ces cotations boursières le nom des compagnies publiques transigées sur le parquet boursier.

MONTREAL

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Table with 4 columns: Ind., Serv., Pub., Banques, Comp., Pap. (MONTREAL)

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Table with 4 columns: Ind., Serv., Pub., Banques, Comp., Pap. (TORONTO)

la Bourse en bref

MONTREAL VOLUME, FAITS SAILLANTS, MINES ET PETROLES, VALEURS LES PLUS ACTIVES

la Bourse en bref

TORONTO VOLUME, FAITS SAILLANTS, MINES ET PETROLES, VALEURS LES PLUS ACTIVES

Comment s'y retrouver?

Le lecteur trouvera dans la première colonne de ces cotations boursières le nom des compagnies publiques transigées sur le parquet boursier.

MONTREAL

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

Table with 4 columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm. (MONTREAL)

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Table with 4 columns: Ind., Serv., Pub., Banques, Comp., Pap. (MONTREAL)

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Table with 4 columns: Ind., Serv., Pub., Banques, Comp., Pap. (TORONTO)

la Bourse en bref

MONTREAL VOLUME, FAITS SAILLANTS, MINES ET PETROLES, VALEURS LES PLUS ACTIVES

la Bourse en bref

TORONTO VOLUME, FAITS SAILLANTS, MINES ET PETROLES, VALEURS LES PLUS ACTIVES

Comment s'y retrouver?

Le lecteur trouvera dans la première colonne de ces cotations boursières le nom des compagnies publiques transigées sur le parquet boursier.

ET RICHARDSON SECURITIES

HEBERT, LE HOULLIER & ASSOCIÉS INC.
Actuaires-conseils,
1080 Beaver Hall, suite 1910,
Montréal H2Z 1S8.

carrières

ET PROFESSIONS

COMPTABLE

Administration financière

Versatile et qualifié

Prenez l'entière responsabilité de la comptabilité en devenant l'assistant du directeur des opérations de la Société de Factoring BNE Limitée.

Voilà l'occasion unique de travailler au sein d'une entreprise des plus dynamiques reliée à la Banque de la Nouvelle-Écosse. En tant que gerant de la comptabilité, vous serez en charge des opérations comptables telles que comptes payables, vérifications, prévisions budgétaires, etc., mais vos responsabilités iront en grandissant à mesure que vous démontrerez vos talents.

Vous devrez mettre sur pied un système de gestion de dossier. Vous devrez également assumer la surveillance du service des achats ainsi qu'effectuer diverses tâches reliées à l'administration du personnel. L'expérience de la tenue de livres est essentielle ainsi que l'expérience de la comptabilité au sein d'une industrie financière.

Le bilinguisme est nécessaire. Si vous possédez un B. Comm., êtes dynamique et désirez d'entreprendre une carrière menant à la gestion financière, nous aimerions vous rencontrer.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, à titre confidentiel, au:

Directeur des Opérations

Société de factoring BNE Limitée

Ce associé de la Banque de Nouvelle-Écosse
630 ouest, rue Sherbrooke, #700
Montréal, H3A 1E4, Québec

la commission scolaire

Mont-Fort

Poste:

DIRECTEUR D'ÉCOLE

École: MONTARVILLE, Saint-Bruno-de-Montarville
Clientèle prévue: 600 élèves

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité du directeur général et conformément aux règlements édictés en vertu des articles 202 d) et 284 de la loi de l'instruction publique (Loi 27 — 1971), le (la) directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

1. Sous l'autorité du directeur général, assumer l'entière responsabilité de son école.
2. Organiser son école du point de vue pédagogique, administratif, financier et matériel.
3. Assumer la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et règlements de la Commission.
4. Assumer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la Commission et avec le milieu desservi par l'école.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

1. Attributions personnelles permanentes d'enseigner.
2. Formation exigeant au moins 15 années de scolarité.
3. Aptitudes réelles à l'animation d'équipes de travail, particulièrement en regard des questions d'ordre pédagogique.
4. Expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.
5. Expérience de trois (3) ans au niveau I (principal ou au niveau II (principal adjoint) directement reliée aux fonctions ou à l'équivalent.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

Conformément à la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation.

Poste:

ORTHOPÉDAGOGUE

(équipe des services à l'élève)

FONCTIONS

1. Assurer un support thérapeutique aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au niveau des classes maternelles, d'attente et de première année.
2. Assurer un support pédagogique aux enseignantes des classes maternelles, d'attente et de première année, visant à faciliter la transition préscolaire élémentaire.

EXIGENCES

1. Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en pédagogie des adultes ou en orthopédagogie.
2. Expérience de 3 ans dans l'enseignement au niveau élémentaire.
3. Aptitudes réelles à l'animation d'équipes de travail.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

Conformément à la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation (document 25).

Poste:

DES ORTHOPÉDAGOGUES

Pour des classes cliniques et de remédiation.

Poste:

DES PROFESSEURS SPÉCIALISÉS EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Tout candidat intéressé doit postuler avant le 23 mai 1975, en faisant parvenir son curriculum vitae à:

LA COMMISSION SCOLAIRE MONT-FORT
Pierre Massicotte
Directeur des services du personnel
1125, rue Cadieux
St-Bruno-de-Montarville, Québec
J3V 2Z5

Téléphone: 653-3601

fonction publique municipale

TECHNICIEN EN LOISIRS

GRADE 2

Spécialités socio-culturelles

— Service des Sports et Loisirs

Nature de l'emploi: Le travail consiste à innover, coordonner, diriger et surveiller la réalisation de programmes de loisirs, centres, sur les activités des arts visuels, l'artisanat, arts plastiques, bricolage, photo-cinéma, expositions, marionnettes, etc., des arts dynamiques, l'art dramatique, jeux dramatiques, arts populaires, danse sociale, danse créative moderne, musiques.

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire du premier cycle dans les disciplines se rattachant au domaine socio-culturel et posséder deux (2) ans d'expérience dans un travail permettant au titulaire de se familiariser avec l'emploi, ou détenir un diplôme de fin d'études collégiales, spécialité technique des loisirs et posséder six (6) ans d'expérience dans un travail ayant permis au titulaire de se familiariser avec l'emploi. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée.

Traitement: \$14,706 — \$16,707.

TECHNOLOGUE

(Spécifications) — Service de l'Approvisionnement

Nature de l'emploi: Analyser les demandes de fournitures et matériaux soumises par les services municipaux. Faire les études techniques du matériel et rédiger les spécifications d'ordre technique nécessaires aux appels d'offres du Service de l'Approvisionnement dans différents domaines, tels que: mécanique, outillage, électricité, électronique, appareils de contrôle, produits chimiques, etc. Préparer si nécessaire, des croquis et dessins ainsi que les devis qui s'y rattachent. Vérifier les soumissions des fournisseurs et assurer qu'elles sont conformes aux spécifications des cahiers de charges.

Qualités requises: Avoir complété une formation d'études et de pratique de détenteur d'un diplôme d'études collégiales dans une discipline appropriée. Un certain nombre d'années d'expérience dans la préparation et la rédaction de spécifications, de formes ou de devis; pouvoir lire des plans et exécuter certains travaux de dessin technique. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée.

Traitement: \$16,922 — \$18,111.

TECHNICIEN EN LOISIRS

GRADE 1

Spécialités socio-culturelles

— Service des Sports et Loisirs

Nature de l'emploi: Sous direction, le titulaire est principalement responsable de coordonner, développer, diriger et surveiller la réalisation d'un programme de loisirs, centres, sur une activité ou des spécialités. **Spécialités:** l'art dramatique, 2 arts populaires, danse créative moderne, l'artisanat, 2 arts dramatiques, le bricolage, 2 arts plastiques, le photo-cinéma, 10 expositions, 11 marionnettes, 121 photographes, cinéma, 114 jeux, 14 tout petits.

N.B. Les candidats devront indiquer la ou les spécialités pour lesquelles ils ont postulé leur candidature.

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire dans une discipline se rattachant au domaine socio-culturel ou détenir un diplôme de fin d'études collégiales, spécialité technique des loisirs, et posséder 14 quartes ans d'expérience dans un travail permettant au titulaire de se familiariser avec l'emploi. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée.

Traitement: \$16,922 — \$18,111.

P.S. Voir aussi dans la section "Annonces Classées".

S'inscrire au moyen du questionnaire "Demande d'emploi" qui est en vente au Service du Personnel, Bureau 1101, à l'Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame et le retourner accompagné des documents requis. Téléphone: 375-1111. Dans tous les cas, les candidats doivent parler et écrire le français et l'anglais, posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant.

ASSISTANT-SURINTENDANT

(Entretien-Reparation)

Division des Edifices Municipaux

Nature de l'emploi: Sous la direction du surintendant, le titulaire est responsable de la planification, de la coordination et du contrôle des activités d'entretien, réparation et opération dans les districts ouest, nord et est, ainsi que des travaux occasionnels de construction et de rénovation dans ces mêmes districts.

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire du 1er cycle en sciences appliquées et être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec. Avoir acquis dix ans d'expérience professionnelle dont environ cinq ans dans des travaux d'entretien, réparation, opération impliquant la direction et la coordination d'un grand nombre d'employés de catégories diverses ainsi bien que de travaux multidisciplinaires dissimulés dans des endroits multiples. Posséder une bonne connaissance des procédures administratives de grandes entreprises et les qualifications nécessaires pour conduire un véhicule dans l'exercice de cette fonction.

Traitement: \$20,808 — \$24,925, selon les qualifications du candidat.

AGENT DE GESTION

BUDGÉTAIRE

CHEF DE SECTION

Service du Secrétariat

administratif

Nature de l'emploi: Diriger et coordonner le travail de rédaction et de révision des documents relatifs à la préparation et au contrôle du budget, la vérification des budgets, la coordination des budgets, les modifications à la structure des programmes, la mise en œuvre d'un plan financier (budgetaire), la préparation de mémoires de programmes.

Qualités requises: Posséder un diplôme universitaire en sciences commerciales ou être membre en règle d'une association professionnelle reconnue dans un domaine connexe à la fonction. Posséder un certain nombre d'années d'expérience professionnelle relative à la planification, à la programmation et à la budgétisation dans le domaine de la comptabilité, vérification, de l'économie des mathématiques. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée.

Traitement: \$16,922 — \$18,111, selon les qualifications du candidat.

CHEF DE DISTRICT

Division des Edifices municipaux

Nature de l'emploi: Sous la direction d'un assistant-surintendant, le titulaire est responsable de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières d'un district, ainsi que de la planification, de l'installation et du contrôle des activités de construction et de réparation des bâtiments existants, de l'opération et de l'entretien des bâtiments municipaux.

Qualités requises: Avoir complété des études collégiales et détenir un diplôme de technicien en mécanique du bâtiment ou dans une discipline dont le contenu des cours est équivalent. Posséder environ dix ans d'expérience dans la planification, de préférence, dans les phases d'entretien, opération et réparation. Une partie de cette expérience devra être acquise dans la construction, la direction et le contrôle d'activités diverses ayant pour objet l'entretien, l'opération et la réparation d'édifices publics. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée. Posséder les qualifications requises pour conduire un véhicule dans l'exercice de cette fonction.

Traitement: \$17,963 — \$21,047, selon les qualifications du candidat.

ADJOINT À LA FORMATION, À LA COMMUNICATION ET À LA RECHERCHE

Service des Sports & Loisirs

Nature de l'emploi: Travaux comportant la recherche, la vérification et le développement de la formation du personnel, la préparation d'études et de mémoires d'évaluation et de planification des loisirs, et la liaison avec les organismes de loisirs.

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire en récréologie ou dans une autre discipline s'y apparentant. Posséder plusieurs années d'expérience pertinente dans le domaine des activités de loisirs socio-culturelles et communautaires. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée.

Traitement: \$14,707 — \$16,707, selon les qualifications du candidat.

SURINTENDANT — ADJOINT

(loisirs socio-culturels) —

Service des Sports et Loisirs

Nature de l'emploi: Sous direction générale, le titulaire est responsable de la mise sur pied des structures pour les différentes spécialités artistiques et culturelles. Il coordonne, dirige et surveille toutes les activités socio-culturelles, principalement en regard des besoins du loisir communautaire.

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire en récréologie ou dans une autre discipline s'y apparentant. Posséder plusieurs années d'expérience pertinente dans le domaine des activités de loisirs socio-culturels. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée.

Traitement: \$14,707 — \$16,707, selon les qualifications du candidat.

SURINTENDANT — ADJOINT

(loisirs communautaires) —

Service des Sports et Loisirs

Nature de l'emploi: Sous direction générale, le titulaire est responsable de la coordination, la direction et la surveillance de toutes les activités relatives au domaine de loisir qui se déroulent dans les clubs ou sur les terrains de sports, ainsi que la mise en œuvre du programme de loisirs.

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire en récréologie, en éducation physique et récréation, ou dans une autre discipline s'y apparentant. Posséder plusieurs années d'expérience pertinente dans le domaine des activités de loisirs. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée.

Traitement: \$14,707 — \$16,707, selon les qualifications du candidat.

AGENT DE PROMOTION

Service des Sports & Loisirs

Nature de l'emploi: Sous la direction des services de promotion, le titulaire est responsable de la planification, de l'organisation et de la mise en œuvre de programmes de promotion pour la réalisation des spectacles et de la programmation des concerts dans les parcs, les terrains de sports et les centres de loisirs.

Qualités requises: Détenir un diplôme d'études collégiales dans le domaine des arts, spécialité appropriée ou toute autre formation pertinente et équivalente. Posséder plusieurs années d'expérience dans l'organisation de spectacles. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée.

Traitement: \$14,707 — \$16,707, selon les qualifications du candidat.



VILLE DE MONTRÉAL

SECRÉTAIRE DU SERVICE DES AGENCES

Description générale:

Une compagnie d'assurance vie, ayant son siège social à Montréal, recherche une secrétaire pour coordonner, sous la responsabilité du Directeur des ventes et son adjoint, certaines activités comme:

- correspondances avec clients, services internes et agences;
- organisation du congrès des ventes;
- rédaction du journal du siège social pour les agences;
- contrôle des données statistiques des affaires en vigueur, des déclarations, des ventes, etc.

Qualification:

Formation administrative acquise par:

- expérience du milieu de l'assurance vie, vente ou administration, et âgée d'au moins vingt-cinq (25) ans;
- très bonne connaissance du français écrit;
- formation additionnelle acquise par études spécialisées;
- dynamique, habile à solutionner des problèmes complexes et intéressée au travail d'équipe.

Salaires:

Selon la formation, la compétence et l'expérience.

Benefices marginaux: appréciables

Appeler pour rendez-vous:

L'Économie Mutuelle d'assurance
385 est, rue Sherbrooke
Montréal, Que
H4A 2M5 poste 112

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Une compagnie dynamique de la Rive sud est à la recherche d'un secrétaire de direction pour son président.

QUALIFICATIONS: Steno-dactylo bilingue. 5 ans d'expérience.

Belle personnalité.

Salaires à discuter.

Communiquer avec: Mme J. Leblond,
679-3710 poste 248.

Concepteur Graphique-Illustrateur

Un défi intéressant pour un artiste versatile en art commercial et technique.

Le candidat choisi aura pour tâche de concevoir et de produire des brochures et des dépliants, des présentations artistiques pour diapositives, des présentations publicitaires, et les éléments visuels pour rapports et soumissions techniques. Il sera appelé à créer des représentations couleurs de divers produits de la compagnie. La préférence sera accordée à ceux qui ont œuvré dans un domaine similaire.

La compagnie offre un salaire intéressant, et une gamme complète d'avantages sociaux incluant un congé payé entre Noël et le Jour de l'An, et un régime d'épargne suivant lequel la compagnie contribue 75 cents pour chaque dollar investi par l'employé.

Si vous désirez de plus amples informations, veuillez communiquer avec M. H. Murphy à 744-1511, poste 5046.

CANADAIR

BOUL. LAURENTIN
ST-LAURENT, P.Q.

COORDONNATEUR DES LOCATAIRES STAGIAIRE

Une entreprise de construction de centres d'achat recherche une personne bilingue, homme ou femme, pour coordonner les travaux de construction, de rénovation et de réparation des locaux. Le candidat doit pouvoir communiquer aisément en français et en anglais et savoir lire les plans d'architecture.

Assurance vie et autres avantages offerts.

Faire parvenir curriculum vitae et salaire demandé à:

LA PRESSE, Ref. 16601
C.P. 6041, Succursale A
Montréal, Que.

SUPERVISEUR DE MAINTENANCE

Bilingue. Homme qualifié en plomberie, chauffage, air conditionné, électricité et bouillottes. Supervisera les travaux et décidera des réparations nécessaires. Rencontrer les inspecteurs pour discuter des mesures exigées. Capable de demander soumissions. Salaire \$10,000.

Ecrire: B. P. 220, Westmount, Montréal
H3Z 2T2.

LAVAL SCHOOL BOARD

DEMANDE

PROFESSEURS

pour enseigner au niveau élémentaire
IMMERSION française (totale) au niveau des âges 5 et 6.
IMMERSION française (partielle) au niveau des âges 7-8-9 et 10.

Faites parvenir votre "curriculum vitae" au:

Directeur des services pédagogiques
1228 boul. Labelle
Chomedey, Laval H7V 2V5

ROMAR INC.

Jeune boutique de confection pour dames en pleine expansion requiert les services de GERANTS ET GERANTES avec expérience; avec habileté pour diriger et motiver un personnel. Très bon salaire et chances d'avancement.

S'adresser à:

Denise Morin
Directrice du personnel
Tel: 397-6477

COMMUNIQUÉ DE LA COMPAGNIE SEAGRAM LTÉE



Edgar M. BRONFMAN

Charles R. BRONFMAN

Jack YOGMAN

Le conseil d'administration de La Compagnie Seagram Ltée annonce des changements au niveau de la haute direction. Le président de la compagnie, M. Edgar M. Bronfman, devient président du conseil d'administration mais reste directeur général; M. Charles R. Bronfman, vice-président exécutif, devient président de la compagnie et président du nouveau comité exécutif; M. Jack Yogan, vice-président, devient vice-président exécutif et chef de l'exploitation. MM. Edgar M. Bronfman et Jack Yogan restent à New York et M. Charles R. Bronfman à Montréal. La compagnie Seagram Ltée est la plus grande entreprise de distillation et de production de vin au monde et l'une des plus importantes entreprises canadiennes.

Bon prince, Air Canada se contentera de moins

À la demande du ministre des Transports, M. Jean Marchand, la société Air Canada a décidé de limiter à \$5 la hausse des tarifs intérieurs pour 18 vols court-courrier auxquels devaient s'appliquer initialement des hausses sensiblement plus élevées, allant parfois jusqu'à 56 p. cent.

En cela, la société d'Etat suit l'exemple de la compagnie CP Air, dont les demandes de hausse soumises en même temps à la Commission canadienne des transports, se limitent à \$5 pour les vols intérieurs de moins de 600 milles, à l'exception de trois lignes non désignées.

M. Marchand avait invité récemment les deux compagnies aériennes à faire preuve de retenue dans l'application des hausses tarifaires, et notamment de reconsidérer les augmentations sollicitées devant la CCT "dans

les cas où les tarifs envisagés sollicités devant la CCT représentent une hausse sensible par rapport aux tarifs actuels".

Les vols "frappés"

À titre d'exemples, Air Canada se propose maintenant de porter de \$18 à \$23, au lieu de \$28, le tarif aller Montréal-Ottawa; le trajet London-Toronto passera de \$18 à \$23 également, et non pas à \$27; le prix du billet Halifax-Saint-Jean (N.B.) sera porté de \$22 à \$27, au lieu de \$29; et quant au tarif Victoria-Vancouver, il passera de \$16 à \$21, et non à \$24.

Les nouveaux tarifs, qui devraient entrer en vigueur le 27 mai prochain, touchent également les liaisons entre Fredericton et Halifax, Moncton et Saint-Jean; entre Halifax et Moncton, Saint-Jean et Sydney; entre Moncton et

Saint-Jean; entre Montréal et Québec; entre Ottawa et Québec, Toronto et Val d'Or; entre Rouyn et Val d'Or; entre Sudbury et Toronto; entre Toronto et Windsor; et entre Calgary et Edmonton.

Air Canada souligne dans un communiqué que les hausses réclamées inutilement auraient eu pour effet "d'appliquer à l'ensemble du pays une structure tarifaire juste et raisonnable", mais que la société a accepté de réviser ces hausses à la demande du ministre.

Le vice-président au marketing d'Air Canada, M. John McGill, déclare que cette modification, tout en assurant dans l'ensemble les recettes nécessaires, ralentit néanmoins le processus par lequel Air Canada cherche à établir une structure tarifaire reliant plus directement le prix du transport aux frais d'exploitation.

Le scénario de l'enquête sur la concentration des entreprises

par Robert POULIOT

La Commission royale d'enquête sur la concentration des entreprises devrait déposer son rapport final dès septembre ou octobre 1976, après deux phases d'audiences publiques qui se dérouleront cet automne et au cours du printemps prochain. C'est ce qu'a révélé l'un

des trois commissaires, M. Pierre Nadeau, président et directeur général de Pétrofin Canada Ltée, au cours d'une entrevue exclusive accordée à LA PRESSE.

Au cours d'un entretien qui a duré près de deux heures, voici ce qu'a indiqué M. Nadeau:

• Le personnel spécialisé

de la commission devrait être recruté dès la fin de juin prochain, au moment où un avis public sera émis par le biais des médias pour inviter tous les secteurs de la population canadienne à soumettre un mémoire sur la concentration des entreprises.

• Bien que le Premier ministre Trudeau n'ait pas pré-

cisé si les institutions financières, comme les banques et fiducies, étaient sujettes à l'examen de la commission, M. Nadeau croit que ce secteur devrait être exclu.

• La première phase des audiences publiques, qui devrait commencer en octobre ou en novembre prochain, sera ouverte à toute la population, tandis que la deuxième, qui se déroulerait en mars ou avril, serait beaucoup plus sélective au chapitre des témoins.

• Au nombre des conglomérats tels Power Corporation ou Argus Corporation qui feront l'objet d'un examen minutieux, figurent également la Corporation de développement du Canada, cette société d'Etat fédérale dont les intérêts touchent aussi bien le secteur pharmaceutique (Conlab Holdings Ltd.) que pétrochimique (Polysar Ltée), minier (Texas Gulf Inc.) et des pipelines (Canadian Arctic Gas Pipeline Ltd.).

• Même l'Agence canadienne de tamisage des investissements étrangers, aux dires de Nadeau, risque de devenir une cible importante pour les responsables de cette commission d'enquête, dans la mesure où cette agence empêche les chefs d'entreprises canadiennes de réaliser la pleine valeur de leur commerce sur le marché international.

Pour sa part, Pierre Nadeau, qui a passé près de 20 ans avec le groupe IAC Ltée (Industrial Acceptance Corporation), au début des années 60, a été l'un des bailleurs de fonds de Paul Desmarais pour acquérir les Autobus de Québec, est favorable à la concentration des entreprises.

"Pas au point de former des monopoles, explique-t-il, mais pour permettre aux entreprises canadiennes de lutter efficacement sur le marché international. Le regroupement, notamment au Québec, est inévitable. Ce sont les règles du jeu qu'il faut maintenant définir."

Les travaux de la commission ne font que commencer. La première réunion des commissaires n'a eu lieu que jeudi dernier à Ottawa pour discuter du personnel à recruter, de l'échéancier, du scénario des audiences publiques et des thèmes à aborder.

"Trudeau voulait un 'task force', une petite commission qui puisse agir vite, faire appel à des spécialistes pendant un mois ou deux et fasse des recommandations précises."

En nommant Robert Bryce, l'un des mandarins les plus agressifs à Ottawa, Trudeau allait chercher l'ex-sous-ministre aux Finances qui fut le principal conseiller d'Edgar Benson au moment où il faillit atténuer les recommandations de la Commission Carter sur la fiscalité.

Pour contrebalancer, Robert W. Dickerson, un avocat de Vancouver qui participa activement aux travaux de la Commission Carter.

Enfin, pour rassurer l'industrie, Pierre Nadeau.

Aux yeux de Pierre Nadeau, le mandat de la commission est clair, même s'il peut prêter à nombre d'interprétations: "Le premier ministre veut savoir si la concentration des entreprises profite ou non au public canadien".

Est-ce à dire que Trudeau refuse d'intervenir si, par un quelconque tour de force, Power Corporation prenait le contrôle d'Angus avant l'an prochain?

"L'un et l'autre ne sont pas incompatibles. Après tout, Trudeau n'a jamais affirmé qu'il donnerait le feu vert à la fusion des deux groupes financiers et industriels les plus importants au pays."

Reste que Nadeau paraît un peu hésitant là-dessus, ignorant au juste la stratégie politique du gouvernement fédéral en créant cette commission.

C'est à ce chapitre que le mandat peut s'avérer difficile.



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Pierre Nadeau, un défenseur acharné de l'entreprise privée...

Distribution aux Consommateurs abandonne sa filiale américaine

Distribution aux Consommateurs a changé de président et a vendu sa filiale américaine.

Le président du conseil et chef de la direction de la compagnie torontoise, M. Jack Stupp, a en effet annoncé hier qu'il renonçait à son poste de président.

Il a ajouté que les profits de 1974 ne se sont pas révélés aussi intéressants que d'habitude étant donné l'augmentation considérable des coûts, comme chez d'autres détaillants. La compagnie a en effet réalisé des bénéfices de \$19 million l'an dernier par rapport à \$3,5 millions en 1973.

C'est un membre de la direction de la chaîne T. Eaton Co., M. Albert Plant, qui assumera le poste de président et de "chef des opérations" de la compagnie de vente par catalogue Distribution aux Consommateurs.

Âgé de 49 ans, M. Stupp a

précisé que le changement à la présidence vise à donner les coudées franches à M. Plant (42 ans) dans ses efforts pour renforcer la haute direction de la compagnie.

Par ailleurs, May Department Stores Co., de St-Louis, aux États-Unis, vient d'acheter les 50 p. cent d'actions que détenait Consumers Distributing, d'Ontario, dans la filiale conjointe Consumers Distributing Co. (U.S.).

Le prix de vente n'a pas été révélé, mais M. Stupp a déclaré que la transaction a été motivée par les dettes importantes de la filiale américaine.

La compagnie ontarienne continuera de superviser et de fournir des services techniques à Consumers Distributing Co. (U.S.) selon les termes d'un accord de cinq ans et d'un montant de \$1,050,000. Les ventes de Consumers Distributing (U.S.) se sont élevées à \$512 millions en 1974.

M. Jack Stupp détient directement ou indirectement 44 p. cent des actions de la compagnie ontarienne Distribution aux Consommateurs, qui opère dans plusieurs provinces canadiennes une chaîne de petites salles de montre où l'on peut se procurer plus de 5.000 articles illustrés dans un catalogue.

Les débuts de la compagnie ne remontent qu'à 1956.

En 1968, Distribution aux consommateurs a été fondée conjointement Consumers Distributing Co. (U.S.).

C'est en août 1972 que la compagnie et May Department Stores Co. ont fondé conjointement Consumers Distributing Co. (U.S.).

Les ventes de la compagnie atteignaient \$6,7 millions durant l'année fiscale 1967. Deux ans plus tard, le chiffre d'affaires dépassait \$13,1 millions, et \$31,2 millions en 1970. Les ventes ont atteint \$62,5 millions durant l'année fiscale 1973.

Avec Gulf Oil, Pétrofin

de la commission devrait

être recruté dès la fin de

juin prochain, au moment

où un avis public sera émis

par le biais des médias pour

inviter tous les secteurs de

la population canadienne à

soumettre un mémoire sur la

concentration des entreprises.

• Bien que le Premier mi-

nistre Trudeau n'ait pas pré-

cisé si les institutions finan-

cières, comme les banques et

fiducies, étaient sujettes à

l'examen de la commission,

M. Nadeau croit que ce sec-

teur devrait être exclu.

• La première phase des

audiences publiques, qui de-

vrait commencer en octobre

ou en novembre prochain,

sera ouverte à toute la popu-

lation, tandis que la deuxi-

ème, qui se déroulerait en

mars ou avril, serait beau-

coup plus sélective au chapi-

tre des témoins.

• Au nombre des conglom-

érats tels Power Corpora-

tion ou Argus Corporation

qui feront l'objet d'un examen

minutieux, figurent égale-

ment la Corporation de dé-

veloppement du Canada, cette

société d'Etat fédérale dont

les intérêts touchent aussi

bien le secteur pharmaceuti-

que (Conlab Holdings Ltd.)

que pétrochimique (Polysar

Ltée), minier (Texas Gulf

Inc.) et des pipelines (Cana-

dian Arctic Gas Pipeline

Ltd.).

• Même l'Agence cana-

dienne de tamisage des in-

vestissements étrangers, aux

dires de Nadeau, risque de

devenir une cible importante

pour les responsables de

cette commission d'enquête,

dans la mesure où cette

agence empêche les chefs

d'entreprises canadiennes

de réaliser la pleine valeur

de leur commerce sur le

marché international.

Pour sa part, Pierre Na-

deau, qui a passé près de 20

ans avec le groupe IAC Ltée

(Industrial Acceptance Cor-

poration), au début des an-

nées 60, a été l'un des bail-

leurs de fonds de Paul Des-

marais pour acquérir les Au-

tobus de Québec, est favo-

rable à la concentration des

entreprises.

"Pas au point de former

des monopoles, explique-t-

il, mais pour permettre aux

entreprises canadiennes de

lutter efficacement sur le

marché international. Le

regroupement, notamment

au Québec, est inévitable.

Ce sont les règles du jeu

qu'il faut maintenant

définir."

Ajoutez une nouvelle dimension avec Leroux.

Après dîner, une bonne tasse de café devient une excellente tasse de café avec Leroux. La crème de café supérieure, maintenant disponible au Québec. Procurez-vous nos recettes en écrivant à Les Distilleries Leroux Limitée, C.P. 800, Westmount, (Qué.) H3Z 2X4



LA CROIX BLEUE DU QUÉBEC ET LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE DU QUÉBEC



Alfred Tourigny, C.R.

E. Duncan Millican

Maurice Masse

Gaston R. Boyer, C.A.

Au cours des assemblées annuelles de la Croix Bleue du Québec et de sa filiale la Mutuelle d'Assurance-vie du Québec, les administrateurs suivants ont été élus. M. Alfred Tourigny, C.R., a été élu président du conseil d'administration des gouverneurs de la Croix Bleue du Québec et président du conseil d'administration de la Mutuelle d'Assurance-vie du Québec. Personnalité bien connue, M. Tourigny a été Batonnier du Barreau de Montréal. Il est membre du conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale et administrateur de plusieurs autres sociétés.

M. E. Duncan Millican a été élu président et administrateur délégué de la Croix Bleue du Québec, président du comité exécutif et président du bureau des directeurs de cette société. Il a aussi été élu président et directeur général de la Mutuelle d'Assurance-vie du Québec et président de son comité exécutif. M. Millican occupe les fonctions d'administrateur délégué de la Croix Bleue du Québec depuis que cette société a été fondée en 1942, et il est le président et administrateur délégué de la Mutuelle d'Assurance-vie du Québec depuis sa fondation en 1959.

M. Maurice Masse a été élu trésorier honoraire de la Croix Bleue du Québec; il a également été élu vice-président du conseil d'administration de la Mutuelle d'Assurance-vie du Québec. M. Masse est président du conseil de la Société générale de Financement et occupe des postes d'administrateur dans diverses sociétés. Il est membre de plusieurs organisations à but non-lucratif.

M. Gaston R. Boyer, C.A., a été élu secrétaire honoraire de la Croix Bleue du Québec et élu membre du conseil d'administration de la Mutuelle d'Assurance-vie du Québec. M. Boyer est membre du conseil des gouverneurs de la Croix Bleue du Québec depuis 1968.

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique dans aucune des provinces du Canada à moins que le prospectus à cet effet ait été accepté par une commission des valeurs mobilières ou autre autorité similaire dans cette province.

Nouvelle émission

DOFASCO

\$60,000,000

Dominion Foundries and Steel, Limited

Débitures 10 7/8% à fonds d'amortissement

Date d'émission: le 28 mai 1975

Date d'échéance: le 15 mai 1995

Prix: 100 et les intérêts courus

L'offre n'est faite que par l'intermédiaire du prospectus dont on peut se procurer des exemplaires auprès des soussignés et d'autres courtiers qui peuvent légalement offrir ces titres.

Dominion Securities Corporation
Harris & Associés Limitée

Wood Gundy Limitée

Merrill Lynch, Royal Securities
Limitée

Midland Doherty Limitée

Lévesque, Beaubien Inc.

Craig & Ostigny Inc.

A. E. Ames & Cie Limitée

McLeod, Young, Weir & Cie
Limitée

Richardson Securities of Canada

Burns Bros. and Denton
Limitée

Cochran Murray & Wisener
Limitée

Pemberton Securities Limited

Walwyn, Stodgell & Gairdner Ltd.

Greenshields Incorporée

Nesbitt Thomson Valeurs
Limitée

Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie
Limitée

Fry Mills Spence
Limitée

Bell, Gouinlock & Compagnie,
Limitée

Houston Willoughby & Company
Limitée

mai 1975

les devises

PAR

Afrique du Sud	Rand	1.5380
Allemagne	Deutsch Mark	4376
Angleterre	Livre	2.3729
Argentine	Peso	1.041
Australie	Dollar	1.2890
Autriche	Schilling	9422
Belgique	Franc	02946
Bresil	Cruzeiro n.	1.132
Canada	Coronne	1875
Espagne	Peseta	0154
France	Franc	2526
Grande	£-anc dir.	0139
Irlande	Florin	428
Italie	Lira	00163
Japan	Yen	003533
Malaisie	Ringgit	0826
Norvege	Krone	1.038
Etats-Unis	Coronne	2082
Nieu-Zelande	Dollar	1.3746
Suede	Coronne	2622
Suisse	Franc	4118

les métaux

MARCHÉ DE LONDRES. PRIX EN STERLING, PAR TONNE MÉTRIQUE

PERMUTURES	
CUIVRE (Hls et barres)	
comptant	\$4200-544.50
à terme	\$6200-562.50
ventes	ETAIN 6,975 tonnes
comptant	2978-2982
à terme	2525-3028
ventes	900 tonnes
comptant	PLOMB 1840-184.50
à terme	\$5400-544.50
ventes	1810-182.00 2,700 tonnes
comptant	ZINC 321-323
à terme	312-313
ventes	4,350 tonnes

l'argent

Les courtiers londoniens ont haussé lundi le prix de l'argent de 5.5 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

LUNDI: \$4.56.

MONTREAL — Handy & Harman's évaluent le prix de l'argent canadien à \$4.56 l'once de Troy.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluent le prix de l'argent américain à \$4.56 l'once de Troy.

le dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne était en hausse hier de 23-50 à \$1.0346 et la livre sterling de 1-10 à \$0.3795.

LUNDI: \$1.0346. — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine était en hausse de 11-25 à \$0.6665 et la livre sterling en hausse de 1-20 à \$2.2990.

CP Hôtels
Château Halifax
 Scotia Square, Halifax, N-E B3J 1P2 Tél. : (902) 425-6700

Notre argent à votre service
depuis cinquante ans 1925-75

MOT-MYSTÈRE

RÉCIPIENTS — Un mot de 6 lettres

1	E	R	I	U	B	N	O	L	L	I	E	S	R	S	E
2	V	I	H	U	G	U	E	N	O	T	E	E	E	A	C
3	R	E	R	E	I	R	U	O	T	I	T	V	T	L	I
4	E	E	R	D	E	G	U	A	L	O	C	U	O	I	R
5	R	G	I	S	Y	R	J	L	P	E	N	C	P	E	R
6	I	U	T	V	E	H	E	M	U	O	D	N	M	R	U
7	L	E	U	C	A	R	E	D	I	V	T	R	E	E	O
8	E	U	F	U	C	R	A	T	E	R	E	I	U	A	N
9	R	L	G	N	H	T	E	R	R	E	V	B	C	O	U
10	I	E	O	Y	A	U	E	N	R	U	I	I	D	H	G
11	T	R	T	L	O	H	I	S	C	S	B	I	E	J	E
12	T	O	P	O	T	U	U	L	S	O	B	B	P	A	R
13	N	E	U	Q	U	O	T	A	I	A	E	R	U	R	T
14	S	E	B	I	L	E	C	R	E	E	T	O	U	R	I
15	R	E	I	T	I	N	E	B	E	S	R	C	C	E	L

AUGE	CRATÈRE	HYDRIE	RAVIER	TIRE-LIRE
AUGET	CUVE	JARRE	REMPOTER	TONNEAU
RENITIER	CUVIER	JATTE	RHYTON	TOUQUE
BIDON	EGUEULER	LITRE	SALIERE	TOURIE
RISSAC	EMPOTER	NOURRICE	SEAU	TRONC
BROC	FUT	OUTRE	SEBILLE	URNE
BUIRE	GOURDE	PLAT	SEILLE	VERRE
CIROIRE	HUILIER	HUGUENOTE	POTICHE	POT
TASSE	SEILLON	VERSER	VIDER	COUPE

Solution du dernier problème: ZUGSPITZE

Explication du jeu

Éliminez à l'aide des mots de la liste qui vous restent dans la grille. Les mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement de droite à gauche ou de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous restent composent le mot mystère.

AU FIL DES LOISIRS

AVEC DOLLARD MORIN

CE SOIR: — à 8 h, séance de cinéma organisée par l'Union des Familles de Cartierville-Bordeaux, dans le cadre de l'année de la Femme: elle se tiendra en l'école Ste-Odile, 12055, rue Dépatie (à l'arrière de l'église, rue de Salaberry), avec le film de l'ONF, "Bologne, une ville ancienne pour une société

nouvelle" (période d'échanges, entrée libre). — A 7 h 30, atelier de photographie et d'audio-visuel, avec Serge Laurin, au Centre d'expression populaire d'A-huntsic, 570 est, boul. Crémazie (387-0944); — demain à 1 h 30 de l'après-midi, rencontre des "Femmes en '75", animée par France Arbour,

avec causerie, cinéma, discussion, etc.

— Au Centre communautaire de l'U. de M., 2332, boul. Ed.-Montpetit, premier festival international de la "Bande dessinée", à Montréal (ouvert jusqu'au 15 mai).

— Au CEGEP Maisonneuve, 3800 est, rue Sherbrooke, exposition d'art des "Primitifs" (ouverte jusqu'au 15 mai, de 10 h à 10 h); à 8 h, causerie, films et échanges, avec le cinéaste Daniel Bertolino (demain soir également, entrée libre).

— A 8 h, "mardi mystique" animé par le maître égyptien Anubis Schenouda, au 6933-A, rue Ch.-Colomb, près Bélanger, sur "les techniques spirituelles orientales".

DEMAIN: — excursion au Festival des tulipes à Ottawa, pour le club de l'Age

Le Festival des fleurs

La Société Japon du Canada nous annonce que le Festival des fleurs '75 se déroulera le mercredi 14 mai, entre 3h et 9h, et le jeudi 15 mai, de 10h du matin à 8h du soir, en l'église St-Andrew, 101, Côte St-Antoine, à Westmount.

Ceux et celles qui veulent y participer aux arrangements floraux, sont priés de s'inscrire auprès d'Adèle Roy (729-4327 au bureau ou 331-0070 le soir).

De plus, le samedi 14 juin, à 7h 30, la Société Japon du Canada célébrera son 15^e anniversaire par un dîner dansant, en l'hôtel Sheraton Mont-Royal.

Cette fête sociale sera présidée par M. Kenji Yasuda, consul général du Japon, et son épouse.

Pour tout renseignements: M. Okuda (676-7598, le soir) ou Mlle Normandin (932-1610, le soir seulement).



féotapho PA

A l'occasion de la récente fête de l'Action de Grâce, la reine Elizabeth et quelques membres de la famille royale ont assisté à une cérémonie religieuse marquant le 500^e anniversaire de la Chapelle royale. Une foule nombreuse s'était massée aux abords du château de Windsor pour voir la souveraine et l'applaudir. Parmi les curieux, s'étaient glissés deux mignons enfants: Duncan Holstead, 3 ans, et sa petite sœur de 2 ans, Alice, tous deux revêtus de l'uniforme de la Garde de Sa Majesté, y compris le bonnet de poil! Voyez quel regard de curiosité, ces deux petits ont lancé à un policier de faction près du château royal.

d'Or "Amalgamated", 20 ouest, boul. de Maisonneuve, angle St-Laurent, avec départ à 9 h 30 du matin (844-8644).

— Exposition d'animaux, à l'école Ferland, 8755, rue Belcourt, près Lacordaire, à St-Léonard, avec un jury composé de spécialistes de la SPCA (ouverte au public de 4 h à 5 h 30 et de 7 h à 9 h 30 du soir; 321-5516).

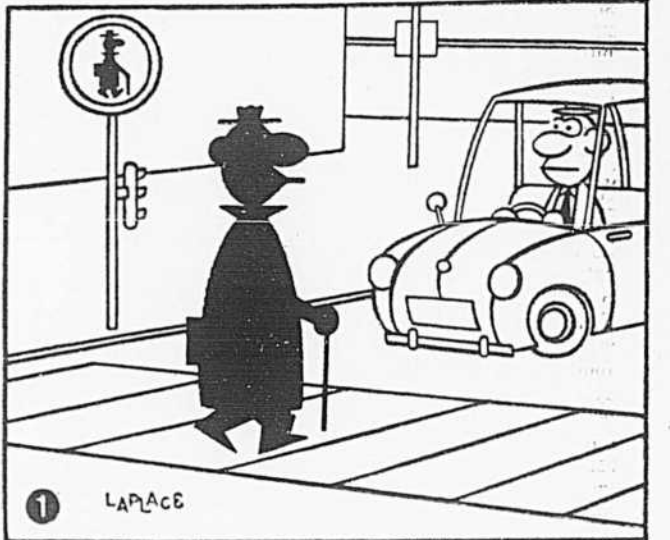
— A 8 h, causerie de Jean

Kazan à la Fraternité Universelle, à la librairie Atwater, 1200, rue Atwater (768-3071).

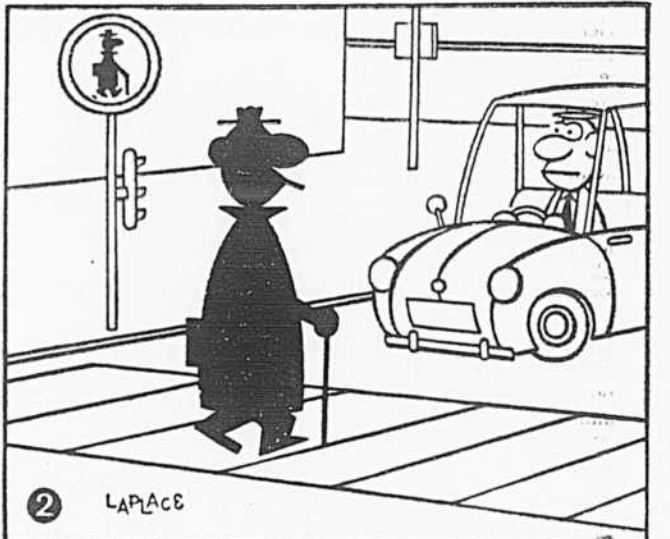
Ce soir: — à 7 h 30, au sous-sol de l'église St-Roch, 7720, rue Champagney, au Parc Extension, réunion ouverte à tous les citoyens désireux de participer, ce fut, au projet des "Jardins populaires de Montréal" et d'y cultiver leurs potagers.

êtes-vous observateur?

Ces deux dessins de LAPLACE sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

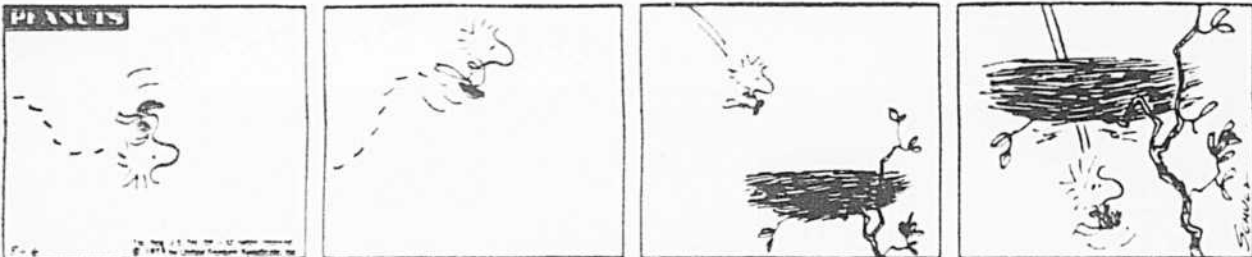


1 LAPLACE



2 LAPLACE

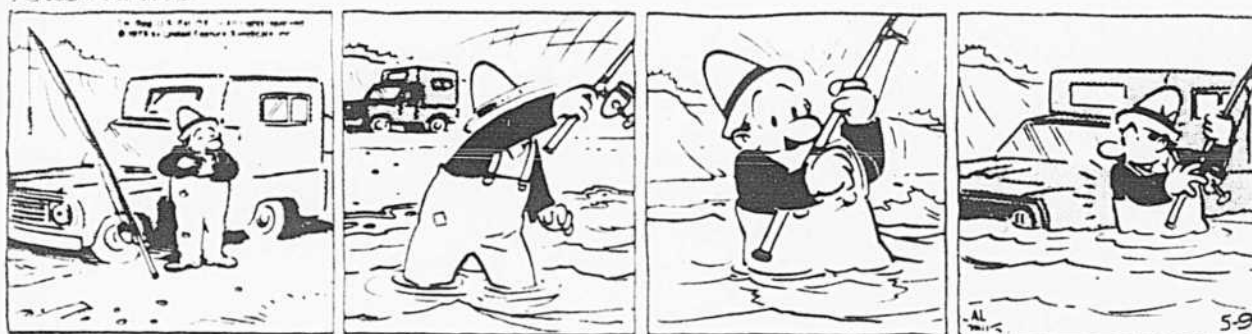
VOIR SOLUTION A LA FIN DES ANNONCES CLASSÉES



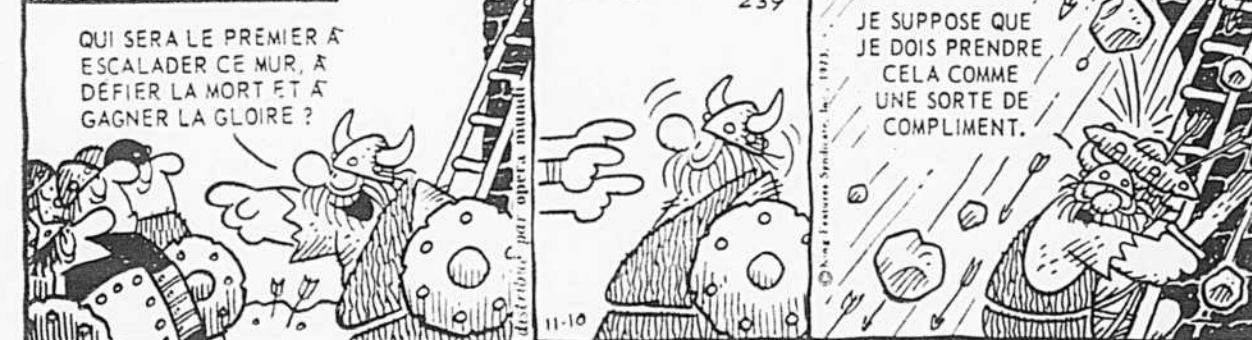
PHILOMÈNE



FERDINAND



HAGAR DUNOR le VIKING



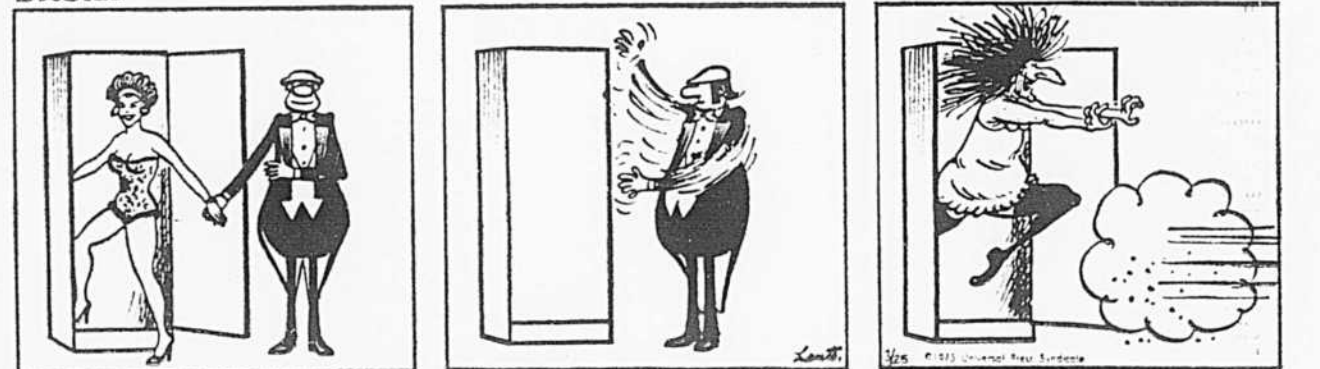
MUTT ET JEFF



JULIETTE DE MON COEUR



BASILE



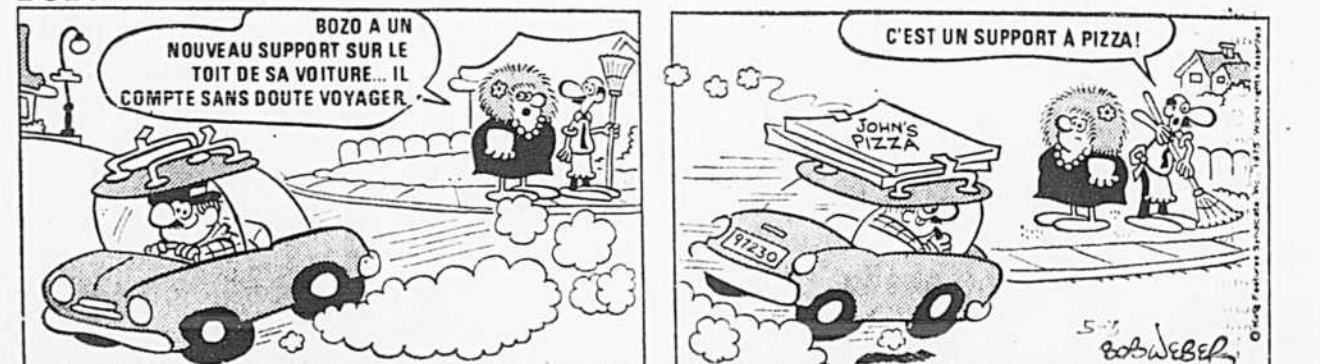
LES NAUFRAGÉS



MON ONCLE



BOZO



Le COJO ne peut expliquer le partage des billets

par Guy PINARD

Malgré les efforts de la presse montréalaise afin de savoir exactement combien de billets ont été prélevés du marché canadien pour les fournisseurs, parlementaires et employés du COJO et autres organismes connexes, il est encore impossible aujourd'hui de dévoiler des chiffres précis à cet effet, devant la confusion qui règne et la diversité des informations transmises.

Dans un premier temps, M. Ken Farmer, directeur général des services aux spectateurs, réaffirme que le marché canadien a reçu 50 pour cent de la masse globale de 45 millions. Et dans un deuxième temps, il assure que les Montréalais (région de Montréal et des environs, rayon de 100 milles) n'ont aucunement été lésés, même si tous les chiffres tendent à prouver le contraire.

Tout en n'expliquant pas d'une manière satisfaisante la différence d'un million de billets qui subsiste entre les prévisions du COJO en février dernier et la réalité actuelle, M. Farmer a par contre tenté d'expliquer la rareté des billets à la lumière d'un exemple très précis, seulement pour voir cet exemple se retourner contre lui.

M. Farmer a pris l'exemple du hall de natation. Le hall aura, a-t-il dit, une capacité de 2,948 places. De ce total, il faut soustraire 2,440 places requises par les tribunes (journalistes, CIO et fédération internationale), pour une balance de 6,809 places.

Ce nombre comprend 1,383 places de première catégorie.

Facteurs: injonction prolongée

La section de Montréal de l'Union des facteurs du Canada a obtenu, hier, de la Cour supérieure du Québec un prolongement jusqu'au 4 juin de l'injonction qu'elle avait obtenue contre sa mise en tutelle par l'exécutif national du syndicat.

Cette injonction provisoire devait s'éteindre hier.

Elle réintégrait dans leurs fonctions les membres de l'exécutif local de Montréal qui avaient été suspendus en même temps que la mise en tutelle.

Ce conflit, entre les facteurs et camionneurs de cueillette du courrier de Montréal et l'exécutif national de leur syndicat, était survenu à la suite du refus par le local montréalais d'accepter l'entente de principe intervenue entre l'Union des facteurs du Canada et le gouvernement fédéral dans leurs négociations en vue du renouvellement d'un contrat collectif.

En plus de décréter des débrayages sélectifs dans les secteurs d'affaires de la métropole, la direction du local et le président montréalais, M. Guy Morrissette, avaient entrepris, à travers le Canada, auprès des confrères syndiqués du pays, une campagne en vue de les inciter, eux aussi, à rejeter l'entente.

L'exécutif national réagit aussitôt à cette activité en ordonnant la mise en tutelle du local de Montréal et la suspension de ses dirigeants.

Cette mesure provoqua pendant une semaine le débrayage presque général des facteurs et des camionneurs de cueillette du courrier de Montréal, débrayage qui a pris fin lorsque l'exécutif déchu obtint l'injonction provisoire.

La prolongation de l'injonction a été décidée par le juge Jean-Paul Bergeron parce que les ordres du jour de la Cour étaient remplis jusqu'à cette date.

De son côté, l'exécutif montréalais des facteurs a apporté à sa demande d'injonction un amendement permettant aux dirigeants nationaux de faire l'audition des livres du local quand ils le jugeraient à propos.

Ce conflit interne entre le local de Montréal et l'exécutif national de l'Union des facteurs pourrait bien se régler de lui-même si, d'ici le 4 juin, les facteurs prennent connaissance des détails de l'entente de principe et prennent un vote national d'acceptation ou de rejet.

Le pacte prévoit que le salaire maximum des facteurs et camionneurs passerait de \$9,000 à plus de \$12,000 par année en 30 mois. Les facteurs montréalais veulent \$14,000 en deux ans.

Soixante-cinq billets ont été mis de côté pour les "priorités" du COJO, 138 pour le programme des revenus et 413 pour les États-Unis et le reste du monde entier (35 pour cent).

M. Farmer termine son exemple en disant qu'il restait 767 billets pour l'ensemble du Canada.

En tenant compte du fait que 55 pour cent des billets de chaque catégorie et de chaque événement devaient être réservés pour les Montréalais, ces derniers auraient dû en avoir 420 à leur disposition.

Or, la réalité est toute autre. Selon M. Paul Gélinas, pour un événement donné en natation (en laissant de côté les matches de water-polo), les magasins Eaton du Montréal métropolitain n'avaient que 80 billets à offrir, une différence énorme de 340 billets, restée sans aucune explication.

Ces chiffres sont d'autant plus lourds de conséquence

qu'ils ont été fournis par les principaux responsables de la vente des billets, soit MM. Farmer et Gélinas. Il est clair maintenant que les Montréalais sont les plus touchés dans le partage des billets, d'autant plus que M. Farmer a admis que les 10,000 billets retirés de la circulation trois jours avant la vente avaient tous été pris dans la masse réservée aux Montréalais. D'autre part, M. Gélinas a admis que la très grosse majorité de ces billets étaient des billets de première catégorie et pour les principaux événements.

A la lumière de ces chiffres, il ne faudrait pas croire que tous les billets sont vendus. M. Gélinas dit qu'à près une semaine, les ventes totalisent 15 pour cent des 190,000 billets réservés au Montréal métropolitain. Cependant, la majorité des billets (même les places debout) pour les événements de prestige sont maintenant écoulés.

Au Canada c'est Tilden.

A Montréal c'est 842-9445

Reservez tôt. Tilden a des bureaux de location partout au Canada et des affiliés dans le monde entier. Aux États-Unis, c'est National Car Rental.



TILDEN

Le service officiel de location de voitures des Olympiques

Siege social: 1485, rue Stanley, Montréal

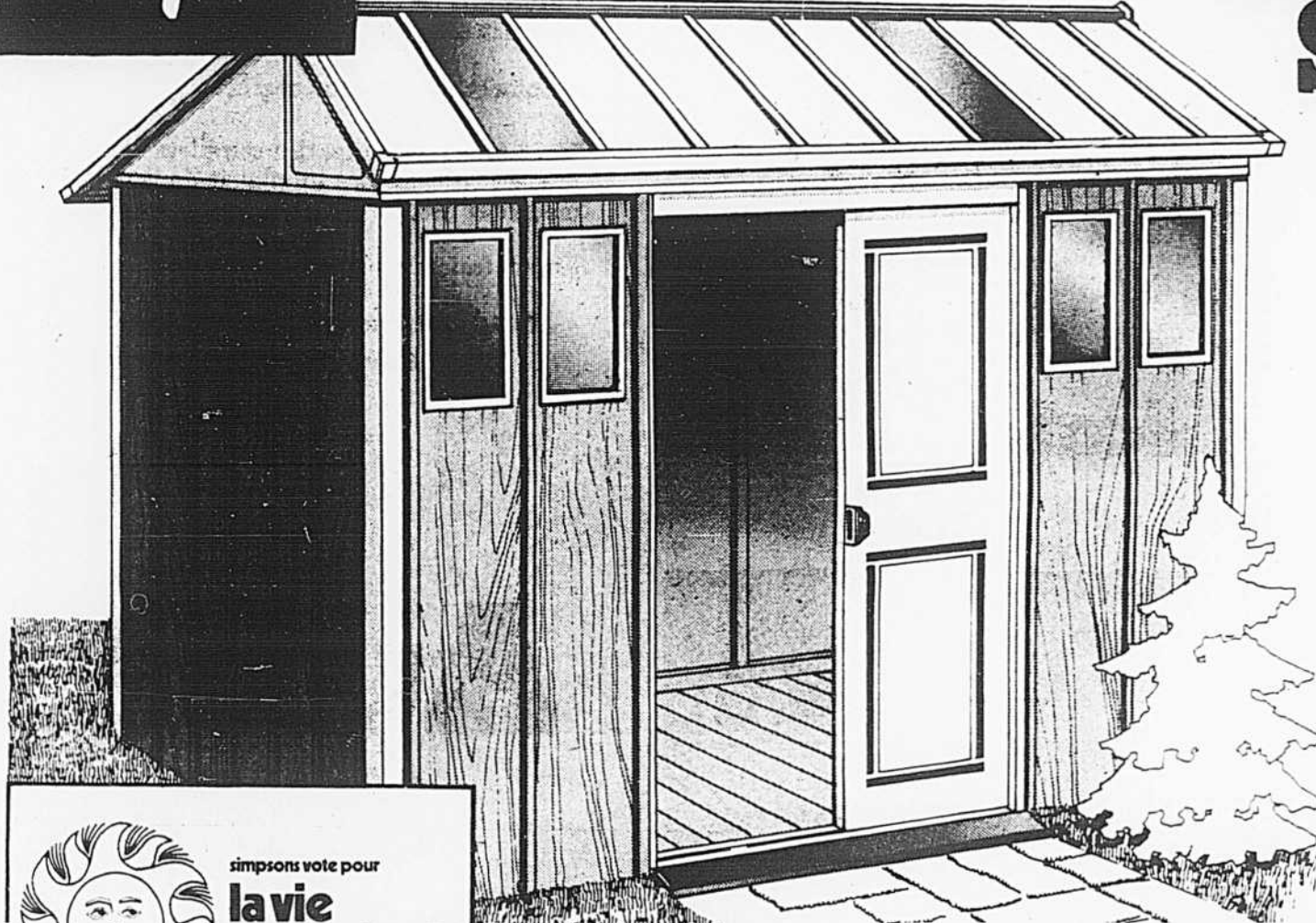


L'A.M.I. SE DONNE UN JEUNE CONSEIL EXÉCUTIF

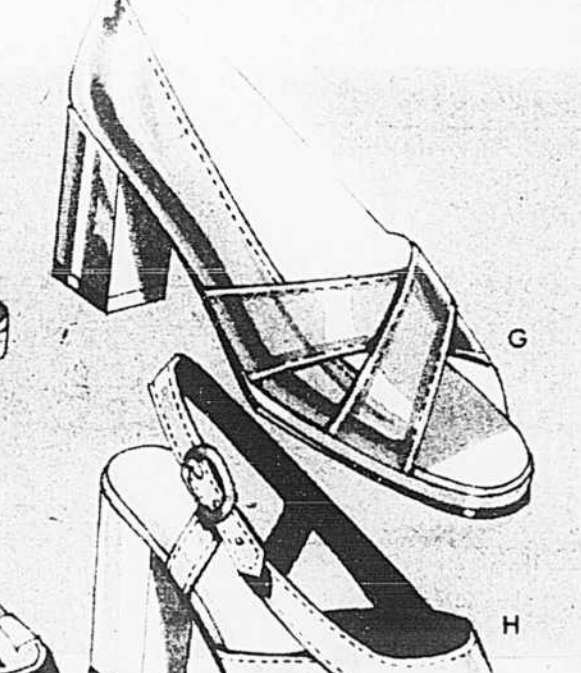
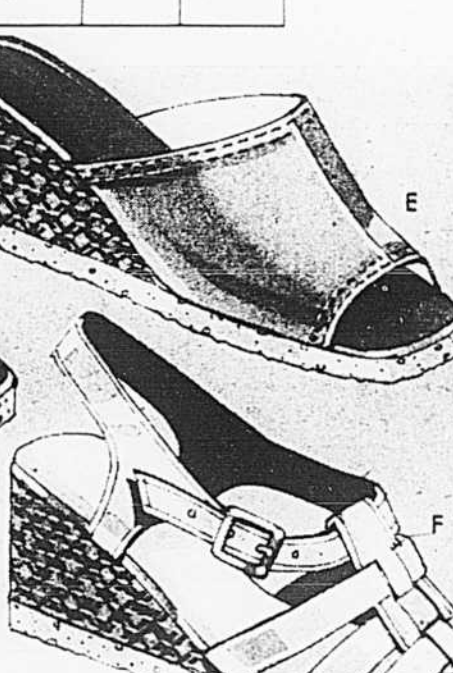
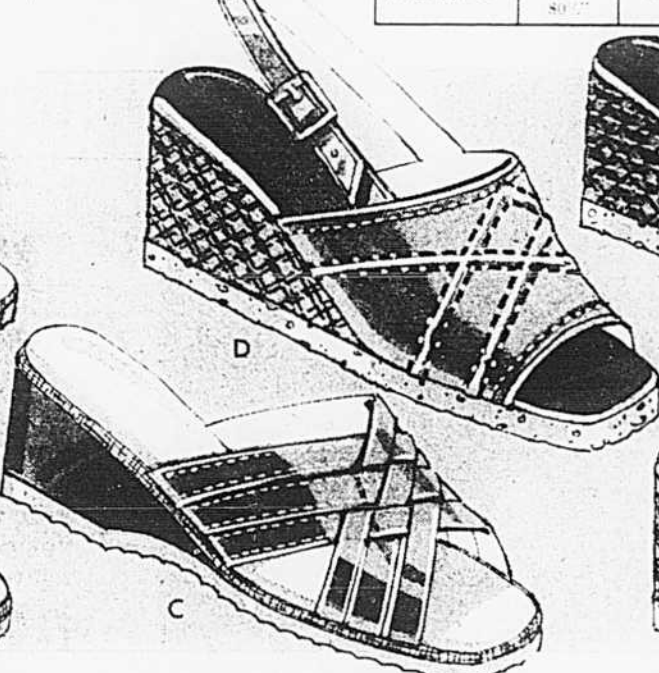
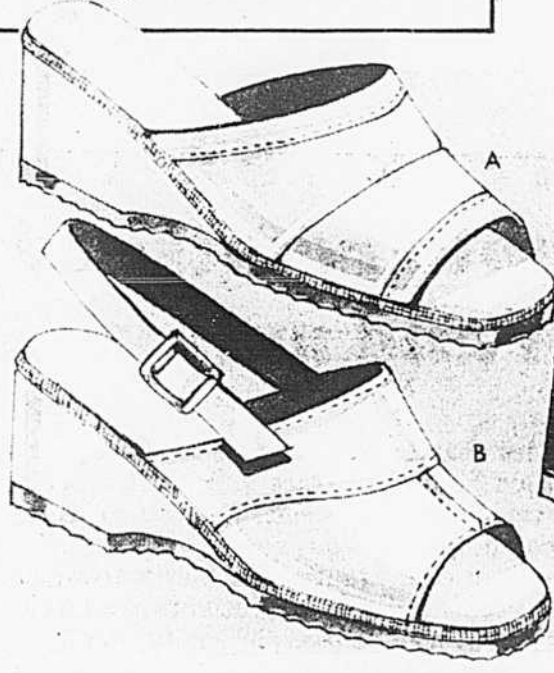
Lors de son assemblée générale annuelle, L'Association des Maîtres-Imprimeurs de Montréal, Inc. s'est donné l'un des plus jeunes bureaux de direction de son histoire. — Photo ci-haut, dans l'ordre habituel, Mlle Hélène Lagadeu, secrétaire générale de l'A.M.I.; M. Claude Clermont élu au poste de 2e vice-président; M. Clermont est secrétaire-trésorier des Ateliers des Sourds (Montréal), Inc.; M. Bernard Laniel, nouveau président élu de l'A.M.I. et directeur général de Laplante & Langevin, Inc.; M. Marcel Gervais élu au poste de 1er vice-président et représentant la maison Boulanger, Inc.; M. Jean-François Boivin élu au poste de trésorier et président de Litho Saint-Paul, Ltée.

L'A.M.I. groupe une grande partie des imprimeurs canadiens-français en majorité de la région de Montréal et est affiliée à l'Association nationale des Industries Graphiques (A.I.G.).

Simpsons



simpsons vote pour
la vie en plein air



d'un pas allègre vers l'été avec ces souliers pour dames et jeunes filles

Modèle A, B, C **1399**

Modèle D, E, F, G **1599**

Modèle H, J **1699**

Soyez au pas de la mode estivale! Chaussez ces légers souliers sport confectionnés au Canada en vinyl aspect cuir! Vous aimerez leur confort et leur facilité d'entretien! Faites votre choix parmi nos modèles les plus en vogue... mules, sandales, escarpins à pointe ouverte et bride au talon.

A. Mule à pointe ouverte. Modèle entièrement coussiné mousse. Semelle simili-crocodile, talon compensé 1 1/2". Blanc ou tan. 403.

B. Sandale avec bride au talon et pointe ouverte. Semelle simili-cuir-crocodile, talon compensé 1 1/2". Blanc seulement. 413.

C. Mule à lanières entrecroisées. Pointe ouverte, semelle simili-crocodile, talon compensé 1 1/2". Plantation (beige), ou blanc. 420.

D. Sandale à pointe ouverte et bride au talon. Empeigne avec garniture de lisière, semelle crêpe, talon compensé 2 1/2" recouvert de corde. Ivoire ou blanc. 1116.

E. Mule à pointe ouverte. avec semelle de crêpe, talon compensé 2 1/2" recouvert de corde. Ivoire ou blanc. 1111.

F. Sandale à 4 lanières. Bride réglable avec boucle latérale, semelle de crêpe, talon compensé recouvert de corde. Tan ou blanc. 1312.

G. Escarpin à pointe ouverte avec empeigne à lanière entrecroisée, semelle plate-forme 1 1/2", talon 2 1/2". Ivoire ou tan. 6868.

H. Escarpin avec bride au talon et pointe ouverte. Semelle plate-forme 1 1/2", talon 2 1/2". Lisière latérale décorative. Blanc seulement. 6981.

J. Escarpin deux tons avec pointe ouverte. Semelle plate-forme 1 1/2", talon 2 1/2". Blanc-tan ou ivoire-brun. 6430.

A à F: point. 5 à 9. G à J: point 6 à 9 (avec 10). Largeurs moyennes. Veuillez indiquer un second choix.



COMPOSEZ 842-7221... JOUR ET NUIT

Achetez par téléphone 24 heures par jour... 7 jours par semaine

Aubaine Simpsons

Remise 8' x 7'
Prix rég. Simpsons 189.99

15999

rabais \$30 — remise en acier "Frontier Canadiana" 8' x 7'

N'envoyez plus votre garage d'outils, d'articles de jardin... procurez-vous cette remise "Frontier Canadiana" aux caractéristiques les plus modernes.

- Modèle 8' x 7' tout acier "Frontier Canadiana" construit au Canada.
- Nouveau toit en pente spécialement conçu pour résister au poids de la neige.
- Nouvelles fenêtres jumelées à 2 panneaux avec fenêtres en plastique incassable pouvant être placées n'importe où.
- Lucarne en plastique robuste dans le toit pour laisser pénétrer le soleil, une caractéristique que l'on retrouve dans les modèles plus dispendieux.
- Vous apprécierez les quatriers avant et arrière.
- Pierres coulissantes glissant facilement sur saletés en nylon.
- Modèle en acier avec toit à 4 couches, acier galvanisé, couche d'oxyde non-métallique, couche d'appât et un film spécial de longue durée.
- Chaque panneau est fini simili-bois rouge.
- Toit et garniture finis ton blanc.
- Plancher non inclus.

Aussi disponible: plancher acier galvanisé pour cette remise. Prix rég. Simpsons 48.99 **4299** de plus

Rayon 774 au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

En vente jusqu'au vendredi 23 mai (jusqu'à épuisement du stock).



RABAIS \$56 **complets taillés sur** **mesure pour hommes** **et jeunes gens**

Prix rég.
Simpsons \$175 **\$119**

Messieurs, vous ne pourrez manquer une telle offre!... Par suite d'un achat spécial de tissus de qualité, Simpsons vous propose un complet taillé à vos mesures tout en économisant \$56!

En plus de cet avantage, vous bénéficierez des conseils d'un tailleur canadien de grande expérience dans ce domaine! Il confectionnera votre complet selon vos propres spécifications quant au tissu, modèle, détails, coupe... etc... Venez aujourd'hui pour un meilleur choix!

- **Tissus...** 100% laine worsted ou laine mixte que vous porterez en toute saison...
- **Motifs...** les plus recherchés... quadrillés, rayures, fantaisie, unis dans la sélection...
- **Coloris...** bleu, brun et gris.

Mr. Loran, conseiller des complets "taillés sur mesure" chez Simpsons en ville, se fera un plaisir de vous aider dans le choix de votre modèle et tissu!

Légers frais supplémentaires pour tailles 47 et plus.

Rayon 712 au deuxième.

Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Pour achat en personne seulement



Aubaine **Simpsons**

Prix rég.
Simpsons \$9 **6.99**

rabais \$2—chemises **polo réalisées par un** **grand manufacturier**

Pour les chaudes températures de l'été, portez ces légères chemises polo que Simpsons, grâce à un achat spécial, peut vous offrir à un prix vraiment intéressant!... Leurs ravissants coloris rehausseront vos coordonnées!... Vous serez conquis par notre modèle le plus recherché, et elle... saura apprécier leur facilité d'entretien... N'hésitez pas, procurez-vous-en plusieurs à ce bas prix!...

Le tricot... frais et léger 50% polyester/50% coton lavable à la machine, ne requiert aucun repassage et conserve toujours une apparence soignée.

Le modèle... celui que vous préférez... manches courtes, patte de boutonnage devant, col à pointes, poche de poitrine et boutons avec garniture originale.

Les coloris... blanc, bleu poudre, mais, marine, brun chocolat, beige ou rouge.

Les tailles... P(36), M(38-40), G(42-44), TG(46).

Rayon 713 au rez-de-chaussée.

Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT...

Achetez par téléphone 24 heures par jour...

7 jours par semaine...

En vente jusqu'au vendredi 23 mai,
(jusqu'à épuisement du stock).

ACHETEZ CHEZ SIMPSONS

En ville—977 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal H3B 3Y7
Fairview—6790 Trans-Canada Highway, Pointe Claire H9R 1C5 Sortie 33—route St-Jean
Anjou—7895 boul. Les Galeries d'Anjou, Montréal H1M 1W8
Le Carrefour Laval—3045 Blvd le Carrefour, Laval H2T 1C7

HEURES D'AFFAIRES SIMPSONS

Lundi, mardi et mercredi
en ville de 9h à 5h30.
Fairview, Anjou et Laval
9h30 à 6h

Judi et vendredi en ville de 9h à 9h
Fairview, Anjou et Laval 9h30 à 9h
Les 4 magasins ouverts samedi de 9h à 5h

COMPOSEZ 842-7221

Achetez par téléphone... jour et nuit
Service téléphonique Simpsons disponible
24 heures par jour, 7 jours par semaine.